ADAMA

2022

Guide des Produits

EST DU CANADA

Écouter ▸ Apprendre ▸ Agir

ADAMA.COM

1. Problématiques : offrir des solutions
2. Respecter ses engagements
3. Fournir des résultats

ADAMA

Être à l'écoute des producteurs canadiens est au cœur de toutes nos activités. Échanger avec vous nous permet de comprendre vos défis les plus importants et nous nous engageons à vous fournir de nouvelles solutions pour surmonter les difficultés.

Pourquoi? Parce que nous comprenons que ce que les producteurs canadiens désirent le plus, ce sont des résultats immédiats en matière d'innovation et plus de choix. Et nous croyons que vous le méritez bien. De plus, nous sommes conscients que les sources d'innovation habituelles stagnent et ne répondent plus aux besoins, ce qui place ADAMA dans une position unique pour combler ce vide.

Offrant la plus grande collection de matières actives à l'échelle mondiale, nous sommes fiers de proposer notre gamme complète d'herbicides, de fongicides et d'insecticides qui protègent le potentiel de rendement de vos cultures tout au long de la saison. Ces options adaptables sont formulées pour vous aider à tirer le maximum de vos sols, sans aucune condition. Pas de programmes compliqués ni de combinaison de produits dont vous voulez mais avec des produits dont vous ne voulez pas.

Des solutions efficaces et faciles à utiliser qui donnent des résultats. Merci d'avoir choisi ADAMA.

Bien à vous,

Cornie Thiessen
Directeur général, ADAMA Agricultural Solutions – Canada

CONSEILS DE SUPPRESSION PAR CULTURE

RÉFÉRENCE RAPIDE

		GRANDES CULTURES							CULTURES SPÉCIALES			
		Blé	Blé d'hiver	Orge	Avoine	Maïs	Soya	Canola	Cultures fruitières	Légumes en plein champ	Pommes de terre	Page
HERBICIDES	2,4-D ESTER 700	●	●	●		●						10
	ARMORY[MD] 240				●		●			●	●	14
	ARROW[MD] 240 EC						●	●	●[2]	●[1]	●	16
	ARROW ALL IN[MD]						●	●	●[2]	●[1]	●	18
	BADGE[MD]	●	●	●	●	●						21
	BISON[MD] 400 L	●	●	●								23
	BROMOTRIL[MD]	●	●	●	●	●				●		25
	EMPHASIS[MC]	●	●	●	●			●				27
	INVOLVE[MD] 50 WDG	●	●	●	●		●					29
	KARMEX[MD]									●[3]		32
	LEOPARD[MD]						●	●		●		34
	MCPA ESTER 600	●	●	●	●							36
	PHANTOM[MD] 240 SL						●			●		38
	SQUADRON[MD] II						●		●[5]	●[4]	●	41
	THRASHER[MD]	●		●								44
INSECTICIDES	ALIAS[MD] 240 SC	●	●	●	●		●		●	●	●	50
	CORMORAN[MD]					●[6]			●	●	●	54
	NIMITZ[MD] 480 EC								●	●		60
	PYRINEX[MD] 480 EC	●	●	●	●	●		●	●	●	●	62
	SILENCER[MD] 120 EC	●	●	●	●	●	●	●		●	●	64
	SOMBRERO[MD] 600 FS	●	●	●	●	●	●	●				66
FONGICIDES	BUMPER[MD] 432 EC	●	●	●	●	●	●	●	●	●		72
	CAPTAN 80 WSP								●	●	●	75
	CUSTODIA[MD]	●	●	●								78
	FOLPAN[MD] 80 WDG								●	●		80
	ORIUS[MD] 430 SC	●	●	●	●							83
	SORATEL[MC]	●	●	●	●	●	●	●				85
	TOPNOTCH[MC]	●	●	●	●		●					87

[1] Oignons, épinards, fenugrec et coriandre
[2] Bleuets en corymbe
[3] Asperges seulement
[4] Aspergeraies, carottes de transformation, tomates transplantées
[5] Arbres fruitiers (nouvellement plantés et établis), bleuets en corymbe (nouvellement plantés)
[6] Maïs sucré seulement

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE

HERBICIDES HOMOLOGUÉS										
ARMORY[MD] 240	ARROW[MD] 240 EC	ARROW ALL IN[MD]	BISON[MD] 400 L	BRAZEN[MC] II	INVOLVE[MD] + glyphosate	KARMEX[MD]	LEOPARD[MD]	PHANTOM[MD] 240 SL	SQUADRON[MD] II	
	•	•					•		•	Céréales spontanées
	•[1]	•[1]					•[1]			Chiendent
	•	•	•	•			•			Folle avoine
	•	•		•	•					Ivraie de Perse
	•	•					•			Maïs spontané
	•	•					•	•		Millet commun
		•					•		•	Panic capillaire
	•	•					•		•	Panic d'automne
	•	•				•	•	•	•	Pied-de-coq
					•				•	Sétaire géante
	•	•		•		•	•	•	•	Sétaire glauque
	•	•		•	•	•	•	•	•	Sétaire verte
•										Défanant

Pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées pour chaque produit, veuillez vous référer à l'étiquette du produit.

[1] Utiliser la dose le plus élevée indiquée pour la suppression.

Pour les mélanges en réservoir avec des produits antiparasitaires homologués, il faut respecter les deux étiquettes dans leur totalité y compris le mode d'emploi, les précautions, les restrictions, les précautions environnementales et les zones tampons pour chaque produit. Dans les cas où ces exigences diffèrent entre les étiquettes des produits d'association du mélange en réservoir, l'étiquette la plus restrictive doit être suivie.

GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE

HERBICIDES HOMOLOGUÉS												
2,4-D ESTER 700	ARMORY[MD] 240	BADGE[MD]	BROMOTRIL[MD]	INVOLVE[MD] 50 WDG + 2,4-D (ester)	EMPHASIS[MC] + glyphosate	INVOLVE[MD] 50 WDG + glyphosate	KARMEX[MD]	MCPA ESTER 600	PHANTOM[MD] 240 SL	SQUADRON[MD] II	THRASHER[MD]	
		●		●	●	●	●	●	●	●	●	Amarante à racine rouge
●								●[12]				Bardane
●		●		●[10]	●		●	●[2]	●	●	●	Bourse-à-pasteur
●[1]		●[1]			●	●[8]			●[6]	●[3]	●	Canola spontané
							●					Carotte sauvage
		●[4]		●[4]	●	●[5]		●				Chardon des champs
●		●	●	●	●	●	●	●		●	●	Chénopode blanc
●				●	●	●	●					Crépis de toits
					●				●			Gaillet gratteron
●								●				Grande herbe à poux
●		●	●	●	●		●	●		●	●	Kochia à balais
●		●[4]						●				Laiteron des champs
●							●					Laiteron potager
●		●	●		●		●	●	●	●	●	Lampourde glouteron
●								●[2]				Liseron des champs
		●	●		●[11]				●		●	Morelle d'Amérique
●		●	●		●	●	●	●	●	●	●	Moutarde des champs
●		●	●		●	●	●	●			●	Petite herbe à poux
					●		●	●				Pissenlit
●[2]												Prèle
●[2]					●			●[2]				Renouée
●[2]		●		●[5]	●		●		●[5]	●		Renouée liseron
●[2]		●	●			●			●[5]	●	●	Renouée persicaire
●		●	●	●	●	●		●		●	●	Soude roulante
●		●	●	●[10]	●	●		●	●	●	●	Tabouret des champs
						●						Vergerette du Canada
	●											Défanant

Pour une liste complète des mauvaises herbes à feuilles larges supprimées pour chaque produit, veuillez vous référer à l'étiquette du produit.

[1] Tout type
[2] Utiliser la dose la plus élevée indiquée pour la répression
[3] Biotypes résistant aux triazines
[4] Répression de la partie aérienne
[5] Répression
[6] Variétés Non-Clearfield[MD]
[7] Incluant les biotypes résistants à l'ALS (Groupe 2)
[8] Y compris les biotypes résistants au glyphosate (Groupe 9)
[9] Y compris les biotypes résistants du groupe 1
[10] Stade de 2 à 10 feuilles
[11] Morelle d'Amérique jusqu'à 5 cm; chénopode blanc jusqu'à 7,5 cm
[12] Avant le stade de 4 feuilles
[13] Ne comprend pas le vergerette résistant aux produits de Groupe 2 et de Groupe 9

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS							
ALIAS[MD] 240 SC (Traitement des semences et des sols)	ALIAS[MD] 240 SC (Traitement foliaire)	CORMORAN[MD]	NIMITZ[MD] 480 EC	PYRINEX[MD] 480 SC	SILENCER[MD] 120 EC	SOMBRERO[MD] 600 FS	
				•	•	•	Altise
		•			•		Carpocapse de la pomme
				•	•		Cécidomyie du blé
		•			•		Cécidomyie du chou-fleur
					•		Charançon de la graine du chou
		•			•		Charançon de la prune
	•	•					Cicadelle
•	•	•		•	•		Doryphore de la pomme de terre
		•		•	•		Fausse-teigne des crucifères
		•					Hoplocampe des pommes
				•	•		Légionnaire bertha
		•		•	•		Légionnaire uniponctuée
	•	•					Mineuse des feuilles
		•					Mouche de l'airelle
		•					Mouche de la pomme
				•			Mouche du chou
			•				Nématode à galles
			•				Nématode des lésions de racines
•	•	•		•	•	•	Puceron
		•		•	•		Punaise
		•			•		Punaise terne
		•			•		Pyrale du maïs
				•	•		Sauterelle
		•			•		Tordeuse orientale du pêcher
							Ver de l'épi du maïs
•						•	Ver fil-de-fer
				•	•		Ver gris

Pour une liste complète des insectes supprimés pour chaque produit, veuillez vous référer à l'étiquette du produit.

GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE

FONGICIDES HOMOLOGUÉS							
BUMPER[MD] 432 EC	CAPTAN 80 WSP	CUSTODIA[MD]	FOLPAN[MD] 80 WDG	SORATEL[MC]	ORIUS[MD] 430 SC	TOPNOTCH[MC]	
	•		•			•	Anthracnose
	•						Brûlure alternarienne (hâtive)
				•	•[1]		Fusariose de l'épi
•				•			Helminthosporiose du Nord du maïs
•							Jambe noire
•				•			Kabatiellose
	•		•				Mildiou
		•					Mildiou de la pomme de terre
	•		•				Moucheture
•				•			Œil de grenouille
•			•		•		Oïdium blanc
•	•						Pourriture brune
	•		•				Pourriture noire
				•		•	Pourriture sclérotique (moisissure blanche)
•		•		•	•	•	Rouille brune (blé) Rouille des feuilles (orge)
•			•				Rouille couronnée
•		•		•	•		Rouille de la tige
•		•		•	•	•	Rouille jaune du blé
•							Tache alternarienne
	•		•				Tache de suie
•		•		•	•	•	Tache helminthesporienne
•	•	•	•		•	•	Tache septorienne
	•		•				Tavelure du pommier

Pour une liste complète des maladies supprimées pour chaque produit, veuillez vous référer à l'étiquette du produit.

[1] Répression seulement.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

NOTES

“Mes clients sont vraiment progressistes. Au point où ils n’hésiteront pas à chercher eux-mêmes des solutions aux problèmes qu’ils rencontrent. Une grande partie de mon travail consiste à les écouter, puis à partager leurs commentaires avec toute l’équipe pour voir quelles options nous pouvons leur proposer.

Drew Thompson
Directeur commercial régional, Ontario

HERBICIDES

DÉSHERBAGE

HERBICIDES

2,4-D ESTER 700 10

ARMORY[MD] 240 14

ARROW[MD] 240 EC 16

ARROW ALL IN[MD] 18

BADGE[MD] 21

BISON[MD] 400 L 23

BROMOTRIL[MD] 25

NOUVEAU EMPHASIS[MC] 27

INVOLVE[MD] 50 WDG 29

KARMEX[MD] 32

LEOPARD[MD] 34

NOUVEAU MCPA ESTER 600 36

PHANTOM[MD] 240 SL 38

SQUADRON[MD] II 41

THRASHER[MD] 44

HERBICIDES
PRÉSEMIS, POSTLEVÉE, POSTRÉCOLTE ·
MAUVAISES HERBES À FEUILLLES LARGES

GROUPE 4

2,4-D ESTER 700

Offre une suppression fiable en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges et une grande souplesse de mélange en réservoir pour le blé, l'orge, le seigle, le maïs et d'autres cultures.

MATIÈRE ACTIVE

2,4-D (ester 2-éthylhexyle) 660 g/L = EC

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 10 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 200 à 600 mL/acre
Acres traités : 17 à 50 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie terrestre : 12,5 à 50 L/acre (5 à 15 gal US/ac)
Voie aérienne : minimum de 12 L/acre (3 gal US/ac)

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

Éviter d'appliquer lorsque des fortes pluies sont prévues.

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Blé (de printemps, d'hiver)
- Maïs de grande culture
- Orge
- Seigle (de printemps, d'automne)

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Mauvaises herbes sensibles	Stade de feuilles	Dose*
Laiteron potager		Petites plantules (2 à 4 feuilles), poussent rapidement, bonnes conditions de croissance : 200 à 300 mL/acre Mauvaises herbes plus grosses, température sèche ou froide, infestations importantes : 300 mL/acre
Bardane	Avant le stade des 4 feuilles	
Bardanette		
Lampourde glouteron, vergerette, faux lin, fausse herbe à poux, sagesse-des-chirurgiens, grande herbe à poux, salsifis majeur, kochia à balais, chénopode blanc, moutardes (sauf des chiens et tanaisie)		
Crépis de toits	À l'automne, et au stade 1 à 2 feuilles au printemps	
Plantain, laitue scariole, herbe à poux, amarante à racine rouge, ansérine de Russie, soude roulante, bourse-à-pasteur, ortie dioïque, tabouret des champs, mélilot (plantule), euphorbe à feuilles de serpolet		
Canola spontané[1]	Stade 1 à 4 feuilles	
Radis sauvage, tournesol sauvage (de prairie)		

[1] Tout type

* Les mauvaises herbes plus grosses sont plus difficiles à supprimer et nécessitent le taux d'application le plus élevé.

2,4-D ESTER 700

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES (SUITE)

Mauvaises herbes plus difficiles à supprimer	Stade de feuilles	Doses*
Patience crépue	Stade 1 à 4 feuilles	Petites plantules (2 à 4 feuilles), poussent rapidement, bonnes conditions de croissance : 400 à 500 mL/acre Mauvaises herbes plus grosses, température sèche ou froide, infestations importantes : 500 mL/acre
Moutarde des chiens, lépidie des champs, sagesse-des-chirurgiens (si traité avant la montaison au printemps), séneçon vulgaire, galinsoga cilié, épervière, prunelle vulgaire		
Persicaire	Stade 1 à 4 feuilles	
Crépis de toits (si traité avant la montaison au printemps), chénopode glauque, matricaire odorante, amarante fausse-blite, pourpier, petite oseille, moutarde tanaisie, amarante blanche, abutilon		
Canola spontané[1]	Stade 4 à 6 feuilles	

[1] Tout type

Mauvaises herbes très difficiles à supprimer	Stade de feuilles	Doses*
Armoise bisannuelle, laitue bleue, chardon vulgaire, bardane, renoncule, chardon des champs, chicorée, patience crépue, pissenlit, liseron des champs, céraiste des champs[2], prèle des champs[2], herbe à gomme, liseron des haies		Petites plantules (2 à 4 feuilles), poussent rapidement, bonnes conditions de croissance : 400 à 500 mL/acre Mauvaises herbes plus grosses, température sèche ou froide, infestations importantes : 500 mL/acre
Ortie royale[2]	Avant le stade des 4 feuilles	
Passerage drave, renouée persicaire[2], euphorbe ésule, céraiste vulgaire[2], laiteron des champs, centaurée de Russie, matricaire inodore, renouée[2], sarrasin de Tartarie, cardère, tournesol spontané, renouée liseron[2]		
Barbarée vulgaire	Supprimé avec des applications avant le stade des 4 feuilles	

[2] Utiliser le taux d'application le plus élevé pour la répression.

* Les mauvaises herbes plus grosses sont plus difficiles à supprimer et nécessitent le taux d'application le plus élevé.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

2,4-D ESTER 700

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

L'activité systémique entrave la croissance des cellules végétales dans les tiges et les feuilles nouvellement formées, favorisant une croissance incontrôlée et non durable, provoquant l'enroulement des tiges, le flétrissement des feuilles et la mort éventuelle de la plante.

STADES DES CULTURES

Cultures	Moment d'application	Doses
Orge, seigle, blé (de printemps, d'hiver)	Présemis ou prélevée	200 à 500 mL/acre
	Stade des 4 feuilles au stade de la feuille étendard	Jusqu'à 500 mL/acre
Blé d'hiver Seigle d'automne	Présemis ou prélevée	200 à 500 mL/acre
	Au printemps, du tillage complet au stade du gonflement. Ne pas appliquer pendant et après le stade de la feuille étendard. Ne pas appliquer sur les semis de céréales en automne.	Jusqu'à 300 mL/acre
Maïs de grande culture	Avant que le maïs ait atteint une hauteur de 6 pouces ou avant le stade des 6 feuilles. L'application à des stades ultérieurs endommagera le maïs. En cas d'application à un stade ultérieur, utiliser un pulvérisateur à jet protégé, ne pas pulvériser sur le feuillage du maïs. Ne pas appliquer dans les 2 semaines qui suivent l'apparition des soies et des panicules.	Jusqu'à 300 mL/acre

2,4-D ESTER 700

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

- BISON[MD] 400 L
- BROMOTRIL[MD]
- BUMPER[MD] 432 EC
- Glyphosate
- INVOLVE[MD] 50 WDG
- PYRINEX[MD] 480 EC

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir à moitié avec de l'eau propre.
2. Ajouter la quantité requise de 2,4-D ESTER 700 et bien agiter.
3. Ajouter tout autre produit au mélange.
4. Remplir le réservoir et agiter à nouveau avant l'utilisation.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction

DÉLAI D'ATTENTE AVANT RÉCOLTE

90 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

30 jours

ENTREPOSAGE

Peut être conservé à n'importe quelle température. Bien agiter avant utilisation.

CONSEILS PRATIQUES :

Éviter la dérive de la pulvérisation vers toute végétation non visée. Les jets grossiers sont moins susceptibles de dériver. Ne pas pulvériser en période de vent fort.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

GROUPE 22

ARMORY[MD] 240

Permet un calendrier de récolte plus précis avec un séchage rapide des cultures, protégeant le rendement et le grade, et réduisant la transmission des maladies en fin de saison.

MATIÈRE ACTIVE :

Diquat 240 g/L = EC

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 10 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Voie terrestre : 360 à 1860 mL/acre
Voie aérienne : 690 à 1090 mL/acre
Acres traités : 7 à 28 acre/bidon

Avoine
- Voie terrestre : 360 à 510 mL/acre
- Voie aérienne : Ne pas appliquer

Canola, haricots, lentilles, pois de grande culture, pois chiches, tournesol
- Voie terrestre : 500 à 690 mL/acre
- Voie aérienne : 690 à 930 mL/acre

Cultures fruitières
- Voie terrestre : 1 860 mL/acre
- Voie aérienne : Ne pas appliquer

Cultures légumières
- Voie terrestre : 930 à 1 860 mL/acre
- Voie aérienne : Ne pas appliquer

Légumineuses
- Voie terrestre : 690 à 1 090 mL/acre
- Voie aérienne : 690 à 1 090 mL/acre

Pommes de terre
- Voie terrestre : 510 à 1 420 mL/acre
  Voie aérienne : 690 à 930 plus 510 mL/acre

VOLUME D'EAU

Voie terrestre : 90 à 200 L/acre (24 à 53 gal US/ac)
Voie aérienne : 18 L/acre (5 gal US/ac)

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

30 minutes

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Canola
- Haricots (blancs et rouges, adzuki)
- Lentilles
- Lotier corniculé
- Luzerne
- Pois (de grande culture et secs)
- Pois chiches
- Pommes de terre
- Soya
- Trèfles blancs et rouges
- Tournesol

AUTRES USAGES ET MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

- Fanes de pommes de terre
- Spargoute des champs dans l'avoine
- Dessiccation pour les cultures de légumineuses, de graines oléagineuses et de légumineuses fourragères
- Mauvaises herbes dans les lits de semis (légumes et grandes cultures)
- Mauvaises herbes dans les légumes (intercalaire seulement)
- Répression des herbes vivaces sous les pommiers

ARMORY[MD] 240

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

ARMORY[MD] 240 agit par contact pour perturber les cellules végétales et devient résistant à la pluie en 30 minutes, ce qui entraîne un séchage plus rapide des plantes et des mauvaises herbes par rapport aux herbicides systémiques. La récolte peut généralement commencer dans les 4 à 10 jours, en fonction de la culture et des conditions météorologiques.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

- Surfactant non ionique, LI700[MD], Liberate[MD] et autres agents de surface non ioniques
- Carfentrazone

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Utiliser l'agent mouillant et dispersant LI700[MD] à un taux de 2,5 L par 1000 L de la solution de pulvérisation (0,25 %) ou un surfactant non-ionique à un taux de 1 L pour chaque 1000 L de la solution de pulvérisation sauf indication contraire.

DOSE DE L'ADJUVANT

- 0,25 % v/v LI700[MD]
- 0,10 % v/v surfactant non-ionique

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Les résidus de récolte (par exemple, les tiges de pois, les tiges de luzerne) peuvent être utilisés comme complément alimentaire pour le bétail.

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri du gel.

CONSEILS PRATIQUES :

Les meilleurs résultats sont obtenus par temps nuageux ou en soirée. Les conditions suggérées pour les applications aériennes sont une température inférieure à 25 °C, une humidité supérieure à 50 % et une vitesse du vent inférieure à 9 km/h à hauteur de vol.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

GROUPE 1

ARROW[MD] 240 EC

Obtenez une suppression à large spectre des mauvaises herbes graminées dans le canola, le soya, les pommes de terre, les haricots et autres cultures à feuilles larges et de spécialité.

MATIÈRE ACTIVE

Cléthodime 240 g/L = EC

FORMAT

Emballage combiné :
· 1 bidon de 3 L de ARROW[MD] 240 EC
· 1 bidon de 9 L de l'adjuvant X-ACT[MD]

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 50 à 150 mL/acre
Acres traités : 20 à 60 ac/caisse

VOLUME D'EAU

Voie terrestre : 20 à 90 L/ac (5 à 24 gal US/ac)
Voie aérienne : Ne pas appliquer

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

1 heure

CULTURES HOMOLOGUÉES

· Bleuets en corymbe
· Canneberges
· Canola
· Coriandre
· Épinards
· Fenugrec
· Haricots
· Lentilles
· Luzerne, plantules
· Œillets
· Oignons, secs
· Pois de grande culture
· Pois chiches
· Pommes de terre
· Soya
· Tournesol

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Espèces de graminées	Stade de feuilles	Doses
Sétaire (verte, jaune), folle avoine, céréales spontanées (blé, orge, avoine)	2 à 4	50 mL/acre
Pied-de-coq, panic d'automne, millet commun, maïs spontané, alpiste roseau spontané, panic capillaire	2 à 6	50 mL/acre
Pied-de-coq, digitaire (sanguine, astringente), panic d'automne, sétaire (verte, jaune), ivraie de Perse, millet commun, alpiste roseau spontané, céréales spontanées (blé, orge, avoine), maïs spontané, folle avoine, panic capillaire Répression du chiendent	2 à 6	75 mL/acre
Suppression du chiendent	2 à 6	150 mL/acre

ARROW[MD] 240 EC

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

La matière active est transférée du feuillage traité aux points de croissance des feuilles, des pousses et des racines. Le feuillage passe d'abord du vert au jaunâtre, puis au violacé et enfin au brun. La nouvelle feuille de la plante affectée s'arrache facilement en 3 à 5 jours. Le temps nécessaire pour une suppression complète est normalement de 7 à 21 jours après le traitement, en fonction des conditions de croissance et de la concurrence des cultures.

STADE DES CULTURES

- La plupart des cultures sont tolérantes à tous les stades, il faut donc cibler les applications au stade optimal des mauvaises herbes.
- Toujours respecter le délai d'attente avant la récolte pour chaque culture.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Herbicides :

- Canola : Lontrel[Mc] XC ou Muster[MD]
- Canola Clearfield[MD] seulement : PHANTOM[MD] 240 SL
- Canola LibertyLink[MD] seulement : glufosinate
- Pois de grande culture : PHANTOM[MD] 240 SL
- Soya tolérant au glyphosate : glyphosate

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir de pulvérisation propre à moitié avec de l'eau. Commencer l'agitation.
2. Ajouter la quantité appropriée d'ARROW[MD] 240 EC. Continuer à agiter.
3. Ajouter la quantité appropriée de l'adjuvant X-ACT[MD] ainsi que la quantité d'eau restante nécessaire pour remplir le réservoir du pulvérisateur.
4. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
5. Après toute interruption de l'opération de pulvérisation, bien agiter avant de pulvériser à nouveau.
6. Ne pas laisser le mélange reposer toute la nuit.
7. En cas de mélange en réservoir, suivre les instructions de l'étiquette pour chaque produit ajouté.

DOSE DE L'ADJUVANT

- 0,5 à 1,0 % v/v X-ACT[MD]
- Utiliser une dose plus élevée (1 % v/v) de X-ACT[MD] pour une meilleure suppression du chiendent.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction lorsqu'appliqué seul.

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Bleuets, épinards : 14 jours
- Luzerne, fenugrec : 30 jours
- Oignons : 45 jours
- Canola, coriandre, haricots, lentilles, pommes de terre, pois chiches : 60 jours
- Tournesol : 72 jours
- Soya, pois de grande culture : 75 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Ne pas couper les cultures traitées pour l'alimentation ou le pâturage avant 60 jours après l'application.

ENTREPOSAGE

- Peut être conservé à n'importe quelle température.
- Bien agiter avant utilisation.

CONSEILS PRATIQUES :

ARROW[MD] 240 EC fonctionne mieux lorsqu'il est appliqué sur des mauvaises herbes en pleine croissance. La repousse des talles peut se produire si le produit est appliqué sur les mauvaises herbes dans des conditions de stress. ARROW[MD] 240 EC doit être utilisé avec l'adjuvant X-ACT[MD].

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

HERBICIDES
POSTLEVÉE · GRAMINÉES

GROUPE 1

ARROW ALL IN[MD]

Une formulation plus concentrée pour supprimer les mauvaises herbes graminées pour le soya et une variété de cultures spécialisées, facilitée par un agent tensioactif intégré.

MATIÈRE ACTIVE

Cléthodime 120 g/L = EC

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 6 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 100 à 300 mL/acre
Acres traités : 20 à 60 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie Terrestre: 40 L/ac (10 gal US/ac)
Voie aérienne : Ne pas appliquer

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

1 heure

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Bleuets en corymbe
- Canneberges
- Canola
- Coriandre
- Épinards
- Fenugrec
- Haricots, secs (blanc, great northern, noir, pinto, rose, rouge)
- Lentilles
- Luzerne (plantules)
- Œillets
- Oignons, secs
- Pois de grande culture
- Pois chiches (de types desi, kabuli)
- Pommes de terre
- Soya
- Tournesol

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Espèces de graminées	Stade des feuilles	Doses
Sétaire (jaune, verte), folle avoine, céréales spontanées (blé, orge, avoine)	2 à 4	100 mL/acre
Pied-de-coq, panic d'automne, millet commun, maïs spontané, alpiste roseau spontané, panic capillaire	2 à 6	100 mL/acre
Pied-de-coq, digitaire (astringente, sanguine), panic d'automne, sétaire (jaune, verte), ivraie de Perse, millet commun, répression du chiendent, alpiste roseau spontané, céréales spontanées (blé, orge, avoine), maïs spontané, folle avoine, panic capillaire Chiendent (répression)	2 à 6	150 mL/acre
Chiendent (suppression)	2 à 6	300 mL/acre

ARROW ALL IN[MD]

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

La matière active est transférée du feuillage traité aux points de croissance des feuilles, des pousses et des racines. Le feuillage passe d'abord du vert au jaunâtre, puis au violacé et enfin au brun. La feuille la plus récente de la plante affectée s'arrache facilement en 3 à 5 jours. Le temps nécessaire pour une suppression complète est normalement de 7 à 21 jours après le traitement, en fonction des conditions de croissance et de la concurrence de la culture.

STADE DES CULTURES

- La plupart des cultures sont tolérantes à tous les stades, il faut donc cibler les applications au stade optimal des mauvaises herbes.
- Toujours respecter le délai d'attente avant la récolte pour chaque culture.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

- Soya tolérant à la glyphosate : glyphosate
- Canola: Lontrel[MC] XC or Muster[MD]
- Canola Clearfield® seulement : PHANTOM[MD] 240 SL
- Canola LibertyLink[MD] seulement : glufosinate*
- Pois de grande culture : PHANTOM[MD] 240 SL

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur en rinçant le système avec de l'eau contenant du détergent.
2. Remplir le réservoir de pulvérisation propre à moitié avec de l'eau propre. Démarrer le système d'agitation.
3. Ajouter la quantité requise du produit d'association du mélange en réservoir. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité appropriée d'ARROW ALL IN[MD]. Continuer à agiter.
5. Continuer à ajouter la quantité d'eau restante pour remplir le réservoir du pulvérisateur. Continuer à agiter.
6. Après toute interruption de la pulvérisation, bien agiter avant de pulvériser à nouveau. Vérifier à l'intérieur de la cuve que l'agitation du pulvérisateur est suffisante pour remélanger les produits à pulvériser. Ne pas laisser le mélange reposer toute la nuit. Dans le cas de mélanges en réservoir avec des herbicides anti-mauvaises herbes à feuilles larges, un tassement se produira si l'agitation n'est pas continue.
7. Si un film d'huile commence à s'accumuler dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
8. Immédiatement après l'utilisation, nettoyer soigneusement le pulvérisateur en rinçant le système avec de l'eau propre contenant du détergent.

*Lors d'un mélange avec glufosinate ; ajouter d'abord la dose appropriée de ARROW ALL IN[MD] à l'étape 3. Continuer à agiter ; puis ajouter le glufosinate à l'étape 4 et continuer à suivre les étapes 5 à 8 des *Directives de mélange* (ci-dessus).

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

ARROW ALL IN[MD]

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Bleuets en corymbe, épinards : 14 jours
- Luzerne (plantules), canneberges, fenugrec : 30 jours
- Oignons, secs : 45 jours
- Canola, pois chiches (desi, kabuli), coriandre, haricots secs (pinto, noir, northern, rouge, rose, blanc), lentilles, pommes de terre : 60 jours
- Tournesol : 72 jours
- Pois de grande culture, soya : 75 jours

ENTREPOSAGE

Ne pas congeler.

DOSE DE L'ADJUVANT

Adjuvant intégré à la formulation ; aucun adjuvant supplémentaire n'est nécessaire.

ROTATION DES CULTURES

Délai de 30 jours pour toutes les cultures non homologuées.

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Ne pas couper les cultures traitées pour l'alimentation ou le pâturage avant 60 jours après l'application.

CONSEILS PRATIQUES :

La suppression la plus efficace est obtenue lorsque l'application est faite avant le tallage, lorsque les graminées annuelles sont petites et en croissance active.

BADGE[MD]

Obtenez une suppression éprouvée contre près de 30 mauvaises herbes à feuilles larges dans les céréales et le maïs ainsi que des options de mélange en réservoir faciles à utiliser pour supprimer les mauvaises herbes en un seul passage.

MATIÈRES ACTIVES

Bromoxynil 225 g/L et MCPA (ester)
2-éthylhexyle 225 g/L = EC

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 10 L

DOSE D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Dose d'application : 500 mL/acre
Acres traités : 20 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie terrestre
- Céréales : 20 à 40 L/ac (5 à 10 gal US/ac)
- Maïs : 80 à 120 L/ac (20 à 30 gal US/ac)
- Fourages : 60 L/ac (15 gal US/ac)

Voie aérienne
8 à 20 L/ac (2 à 5 gal US/ac)

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

1 heure

CULTURES HOMOLOGUÉES :

- Avoine
- Blé (de printemps, d'hiver)
- Maïs
- Orge
- Seigle d'automne

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

- Abutilon[5]
- Amarante à racine rouge
- Bardanette
- Bourse-à-pasteur
- Canola spontané (tout type)
- Chardon des champs[1]
- Chénopode blanc
- Kochia à balais[3]
- Laiteron des champs[1]
- Lampourde glouteron
- Matricaire inodore[4]
- Morelle d'Amérique
- Moutarde des champs
- Moutarde sauvage
- Petite herbe à poux
- Renouée liseron
- Persicaire pâle
- Renouée persicaire
- Renouée scabre
- Sarrasin
- Sarrasin de Tartarie
- Séneçon vulgaire
- Saponaire des vaches[2]
- Sagesse-des-chirurgiens
- Silène de nuit
- Soude roulante[3]
- Tabouret des champs
- Tomate sauvage
- Tournesol spontané
- Vélar fausse giroflée

[1] Suppression des parties aériennes
[2] Jusqu'au stade des 4 feuilles
[3] Lorsqu'il est pulvérisé avant que les plantes aient atteint une hauteur de 2 pouces
[4] Annuelles du printemps seulement
[5] Lorsqu'il est pulvérisé avant que les plantes aient atteint une hauteur de 3 pouces

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

BADGE[MD]

STADE DES CULTURES

Cultures	Stade
Orge, avoine, blé de printemps	2 feuilles à étendard hâtif
Maïs	4 à 6 feuilles
Seigle d'automne	Quand la croissance commence au printemps jusqu'au début de la feuille étendard
Fléole des prés (établie pour la production de semences)	Avant le gonflement de l'année de production des semences
Blé d'hiver (y compris le trèfle des prés ensemencé)	Stade 2 à 4 feuilles à l'automne ou après la reprise de la croissance jusqu'au début de la feuille étendard

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Combinaison d'une activité systémique et de contact avec de mauvaises herbes jaunissant en 2 à 4 jours et présentant une croissance anormale (les feuilles tordent et se coupent) en 2 à 10 jours.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

- Avoine : MCPA ESTER 600
- Blé de printemps et orge : Avenge[MD], MCPA ESTER 600, Refine Extra[MD], BISON[MD] 400
- Blé d'hiver : MCPA ESTER 600, Refine Extra[MD]
- Maïs : atrazine

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir de pulvérisation propre à moitié avec de l'eau.
2. Ajouter la dose appropriée de BADGE[MD] et bien agiter.
3. Remplir le réservoir et agiter à nouveau avant l'utilisation.
4. Lors du mélange en réservoir, suivre les instructions indiquées sur les deux étiquettes.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction de remise en culture l'année suivant le traitement.

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri du gel.

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

- Ne pas faire paître les céréales traitées ou les cultures de fléole des prés établies ni les couper pour l'alimentation animale dans les 30 jours suivant l'application.
- Ne pas faire paître la sétaire des prés pendant l'année du traitement.
- Ne pas faire paître les autres herbes fourragères traitées dans les 56 jours suivant le traitement.

CONSEILS PRATIQUES :

L'herbicide BADGE[MD] est bien connu pour être doux sur les cultures. Éviter de pulvériser si les températures sont supérieures à 25 °C.

GROUPE 1

BISON[MD] 400 L

Obtenez une large fenêtre d'application et une excellente suppression de graminées annuelles dans les céréales et les graminées fourragères cultivées pour la semence.

MATIÈRE ACTIVE

Tralkoxydime 400 g/L = SC

FORMAT

Emballage combiné :
· 1 bidon de 8 L de BISON[MD] 400 L
· 1 bidon de 8 L de l'adjuvant Addit[MD]

DOSE D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Dose : 200 ml/ac
Acres traités : 40 ac/caisse

VOLUME D'EAU

Voie terrestre :
20 à 40 L/ac (5 à 10 gal US/ac)
Voie aérienne:
12 à 18 L/ac (3 à 5 gal US/ac)

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

1 heure

CULTURES HOMOLOGUÉES

Grandes cultures :
· Blé (de printemps, d'hiver)
· Orge
· Seigle (de printemps, d'hiver)
· Triticale

Cultures de céréales ensemencées avec des légumineuses fourragères :
· Lotier corniculé
· Luzerne
· Sainfoin
· Trèfle

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Mauvaises herbes	Stade de feuilles
Folle avoine, avoine spontanée	1 à 6 feuilles

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Un herbicide systémique de postlevée qui transfère le principe actif au point de croissance. Jaunissement du point de croissance en 1 à 3 semaines. La nouvelle feuille s'arrache facilement en 3 à 5 jours.

STADE DES CULTURES

En général, il n'y a pas de restrictions. Toujours consulter l'étiquette pour connaître les directives des mélanges en réservoir et les restrictions supplémentaires.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

BISON[MD] 400 L

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Ne pas appliquer de mélanges en réservoir d'herbicides anti-mauvaises herbes à feuilles larges sur les légumineuses fourragères contre-ensemencées.

Herbicides :

- 2,4-D ESTER 700
- Attain[MD]
- BADGE[MD]
- BROMOTRIL[MD]
- Bromoxynil + 2,4-D ESTER 700
- Dichlorprop + 2,4-D ESTER 700
- Infinity[MD]
- Lontrel[MC] XC
- MCPA ESTER 600
- Pixxaro[MC] A

Insecticides :

- Decis[MD]
- SILENCER[MD] 120 EC

Fongicides :

- BUMPER[MD] 432 EC

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Commencer à remplir le réservoir de pulvérisation ou de prémélange avec de l'eau propre et enclencher l'agitateur.
2. L'agitation doit se poursuivre pendant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.
3. Lorsque la cuve de pulvérisation ou de prémélange est remplie aux 3/4 d'eau, ajouter BISON[MD] 400 L. Si plus d'une caisse de BISON[MD] 400 L doit être utilisée, ajouter toutes les caisses de BISON[MD] 400 L avant l'ajout de produits mélangés en réservoir ou l'adjuvant Addit[MD].
4. S'il s'agit d'un mélange en réservoir, ajouter ensuite le(s) produit(s) recommandé(s).
5. Ajouter l'adjuvant Addit[MD] à raison de 0,5 L pour 100 L d'eau ou 0,5 % v/v, et continuer à remplir le réservoir d'eau jusqu'au niveau souhaité.

DOSE DE L'ADJUVANT

0,5 L pour 100 L d'eau ou 0,5 % v/v

ROTATION DES CULTURES

Ne pas replanter les zones traitées pour supprimer l'avoine ou le maïs pendant au moins 4 semaines après l'application.

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

60 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

- Les cultures céréalières immatures peuvent être pâturées ou coupées pour le foin 16 jours après le traitement.
- La paille mature peut être utilisée pour l'alimentation du bétail.
- Ne pas nourrir ou faire paître les cultures fourragères non ensemencées pendant l'année du traitement.

ENTREPOSAGE

- Garder à l'abri du gel.
- Bien agiter avant utilisation.

CONSEILS PRATIQUES :

Pour une sécurité optimale des cultures, pulvériser par temps chaud sur un sol humide. Éviter les conditions de croissance stressantes et éviter d'appliquer le produit dans les 2 ou 3 jours suivant une température de 4 °C ou moins.

GROUPE 6

BROMOTRIL[MD]

Suppression efficace des mauvaises herbes à feuilles larges avec la flexibilité du mélange en réservoir et une excellente sécurité des cultures.

MATIÈRE ACTIVE

Ester d'octanoate de bromoxynil 235 g/L = EC

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 9,7 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

PRÉLEVÉE :

- **Dose :** 490 mL/acre
- **Acres traités :** 20 ac/bidon

POSTLEVÉE :

- **Doses :** 490 à 570 mL/acre
- **Acres traités :** 17 à 20 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie Terrestre :

- 20 à 80 L/ac (5 à 20 gal US/ac)

Voie aérienne :

- 8 à 16 L/ac (3 à 5 gal US/ac)
- Postlevée dans le blé et orge seulement

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

30 minutes

CULTURES HOMOLOGUÉES

Cultures	Stade
Avoine, blé, canola, orge	Brûlage avant l'ensemencement avec du glyphosate

Cultures	Stade des feuilles
Luzerne (plantules)	2 à 6 feuilles trifoliées
Luzerne (établie)	Printemps : avant que la culture commence à protéger les mauvaises herbes
Avoine, blé (de printemps), orge, triticale	2 feuilles au début de la feuille étendard
Blé d'hiver	Automne : 2 à 4 feuilles Printemps : du début de la croissance jusqu'au stade de la feuille étendard
Maïs (grande culture, sucré) avec pendillards	Après la stade de 8 feuilles
Seigle d'automne	Printemps : du début de la croissance jusqu'au stade de la feuille étendard
Millet fourrager, sorgho	4 feuilles à 8 pouces

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Bromotril[MD] est un herbicide de contact qui supprime les biotypes résistants du groupe 2 et du groupe 9. Les feuilles jaunissent en 2 à 4 jours et sont complètement détruites en 7 à 14 jours.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

BROMOTRIL[MD]

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Semis jusqu'au stade des 4 feuilles :

- Abutilon[3]
- Amarante[1]
- Bardanette
- Kochia à balais[2]
- Lampourde glouteron
- Morelle d'Amérique
- Moutarde des champs[1]
- Persicaire pâle
- Petite herbe à poux
- Renouée scabre
- Renouée persicaire
- Saponaire des vaches[1]
- Soude roulante[2]
- Tabouret des champs[1]

Semis jusqu'au stade des 8 feuilles :

- Chénopode blanc
- Renouée liseron
- Sarrasin
- Sarrasin de Tartarie
- Séneçon vulgaire

[1] Dans des conditions normales, sera supprimé jusqu'au stade des 4 feuilles. Les plantes au-delà de ce stade sont peu susceptibles d'être supprimées ; le taux plus élevé donne généralement de meilleurs résultats.
[2] Pulvériser avant que les plantes ne fassent 2 pouces de haut.
[3] Pulvériser avant que les plantes ne fassent 3 pouces de haut.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Herbicides en postlevée :

- Avoine : MCPA ESTER 600
- Blé d'hiver : 2,4-D ESTER 700, MCPA ESTER 600, BISON[MD] 400 L
- Blé de printemps : 2,4-D ESTER 700, BISON[MD] 400 L, MCPA ESTER 600
- Maïs : Accent[MD], atrazine, Banvel[MD](dicamba), Ultim[MD]
- Orge : 2,4-D ESTER 700, BISON[MD] 400 L,MCPA ESTER 600,
- Seigle d'automne : MCPA ESTER 600

Herbicide en présemis :

- Glyphosate

Fongicide :

- BUMPER[MD] 432 EC

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir de pulvérisation à moitié avec de l'eau.
2. Ajouter la quantité appropriée de BROMOTRIL[MD]. Commencer l'agitation.
3. En cas de mélange en réservoir, ajouter d'abord la quantité recommandée du produit associé au mélange en réservoir dans le réservoir de pulvérisation, agiter puis ajouter le BROMOTRIL[MD] (sauf indication contraire indiquée sur l'étiquette du BROMOTRIL[MD] et du produit d'association).
4. Ajouter la quantité d'eau restante pendant que l'agitation continue.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

30 jours

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri du gel.

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

- Ne pas utiliser les cultures traitées pour le pâturage du bétail ou les fourrages avant environ 30 jours après l'application.
- Ne pas couper les cultures traitées pour le fourrage avant 30 jours après l'application.

CONSEILS PRATIQUES :

Éviter de pulvériser si les températures sont supérieures à 25 °C. La brûlure des feuilles peut se produire dans le maïs si le produit est appliqué pendant ou après des conditions de croissance défavorables, comme un temps frais et humide ou chaud (supérieur à 27 °C) et humide. Pour de meilleurs résultats, pulvériser lorsque les mauvaises herbes sont au stade de plantule.

NOUVEAU

HERBICIDES
PRÉSEMIS · MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

GROUPE 2

EMPHASIS[MC]

Un emballage combinant deux matières actives (carfentrazone et bromoxynil) qui, lorsque mélangées en réservoir avec du glyphosate, offrent trois modes d'action permettant un traitement de brûlage rapide d'environ 70 mauvaises herbes à feuilles larges et de graminées.

MATIÈRES ACTIVES

Carfentrazone-éthyle à 240 g/L en tant que CE = EMPHASIS[MC] A, et Ester d'octanoate de bromoxynil 240 g/L en tant que CE = BROMOTRIL[MD]

FORMAT

Emballage combiné :
- 2 bidons de 0,6 L de EMPHASIS[MC] A
- 2 bidons de 9,7 L de BROMOTRIL[MD]

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Canola

Doses : 15 mL/ac de EMPHASIS[MC] + 236 mL de BROMOTRIL[MD]
Acres traités : 80 ac/caisse

Avoine, blé et orge

Doses : 30 mL/acre de EMPHASIS[MC] + 472 mL de BROMOTRIL[MD]
Acres traités : 40 ac/caisse

VOLUME D'EAU

Voie terrestre : minimum de 40 L/ac (10 gal US/ac)
Voie aérienne : Ne pas appliquer

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

30 minutes

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Avoine
- Blé (printemps, hiver)
- Canola
- Orge

COMMENT EMPHASIS[MC] AGIT-IL?

EMPHASIS[MC] est un herbicide de contact et à modes d'action multiples qui permet de supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges, y compris les biotypes résistants* aux herbicides des groupes 2 et 9, tels que le kochia.

Dans les quelques heures suivant l'application, le feuillage des mauvaises herbes sensibles montre des signes de dessiccation, et dans les jours qui suivent, la nécrose et la mort de la plante surviennent.

* Ne comprend pas la vergerette du Canada résistante aux herbicides du Groupe 9

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir de pulvérisation avec la ½ du volume d'eau propre nécessaire.
2. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise d'EMPHASIS[MC] dans le réservoir de pulvérisation.
3. Ajouter la quantité requise de BROMOTRIL[MD].
4. Ajouter plus d'eau, puis mettre du glyphosate.
5. Terminer de remplir le réservoir jusqu'au niveau voulu.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction

ENTREPOSAGE

Protéger du gel

MÉLANGE EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉ ET VALIDÉ

Glyphosate

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

EMPHASIS[MC]

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Canola : présemis (80 acres/caisse)

Mauvaises herbes supprimées par EMPHASIS[MC] utilisé seul :		Doses :
• Abutilon • Acnide tuberculée[1] • Amarante à racine rouge • Canola spontané[6]	• Chénopode blanc[2] • Gloire du matin[3] • Morelle noire • Morelle noire de l'Est[1]	• EMPHASIS[MC] A : 15 mL/acre • BROMOTRIL[MD] : 236 mL/acre
Autres mauvaises herbes supprimées lorsqu' EMPHASIS[MC] est mélangé en réservoir avec du glyphosate (à la dose indiquée)*		
Mauvaises herbes supprimées par EMPHASIS[MC] utilisé seul ainsi que :		
• Amarante hybride • Céréales spontanées (orge, avoine, blé) • Lampourde • Moutarde des champs	• Renouée persicaire • Renouée scabre • Saponaire des vaches • Sétaire verte	• EMPHASIS[MC] A : 15 mL/acre • BROMOTRIL[MD] : 236 mL/acre • Glyphosate : 180 g é. a./acre
Mauvaises herbes supprimées avec 180 g é. a./acre, ainsi que :		
• Astragale peigné • Bourse-à-pasteur • Brome des toits • Chardon des champs (stade de la rosette, terre en jachère) • Chiendent5 • Crépis des toits • Digitaire • Gaillet gratteron • Kochia • Laiteron potager	• Ortie royale • Pâturin glauque (annuel) • Petite herbe à poux • Pissenlit (moins de 15 cm) • Renouée liseron • Sagesse-des-chirurgiens • Sétaire géante • Soude roulante • Tabouret des champs • Vergerette du Canada[4]	• EMPHASIS[MC] A : 15 mL/acre • BROMOTRIL[MD] : 236 mL/acre • Glyphosate : 360 g é. a./acre

Blé, avoine, orge : présemis (40 acres/caisse)

Mauvaises herbes supprimées par EMPHASIS[MC] lorsqu'utilisé seul :		Doses :
• Abutilon • Acnide tuberculée1 • Amarante (blanche, à racine rouge, rugueuse) • Canola spontané • Chénopode blanc[2] • Gloire du matin[3] • Mollugine verticillée	• Morelle (d'Amérique, noire, noire de l'Est[1], poilue) • Moutarde-tanaisie • Persicaire pâle • Pourpier potager • Sarrasin (commun, de Tartarie) • Séneçon vulgaire • Stramoine commune	• EMPHASIS[MC] A : 30 mL/acre • BROMOTRIL[MD] : 472 mL/acre

La combinaison d'EMPHASIS[MC] + glyphosate permet de supprimer environ 70 mauvaises herbes (ne sont pas toutes indiquées ici). Voir l'étiquette sur le glyphosate pour la liste complète des mauvaises herbes supprimées selon la dose.

[1] Jusqu'à 5 cm | [2] Jusqu'à 7,5 cm | [3] Jusqu'à 3 feuilles | [4] N'inclut pas la vergerette du Canada résistante aux herbicides du Groupe 9 | [5] Infestations légères ou moyennes, 3 – 4 feuilles vertes ou plus
[6] y compris les variétés tolérantes au glyphosate
* Les autres mauvaises herbes supprimées par le glyphosate concernent les traitements de canola et de blé/avoine/orge.

CONSEILS PRATIQUES

Attendre au moins un jour après le traitement avant de semer. Allouer suffisamment de temps pour permettre la suppression des mauvaises herbes. Éviter d'entreposer les mélanges de pulvérisation pendant la nuit lorsque possible. Il est déconseillé de prémélanger des solutions de pulvérisation contenant EMPHASIS[MC] dans des réservoirs ravitailleurs. Utiliser un volume d'eau d'au moins 40 L/acre pour une couverture adéquate.

HERBICIDES
PRÉSEMIS, POSTLEVÉE · M.-H. À FEUILLES LARGES

GROUPE 2

INVOLVE[MD] 50 WDG

Le nouvel herbicide ADAMA pour le groupe 2, avant ou après récolte, pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges les plus résistantes.

MATIÈRE ACTIVE

50 % Tribénuron-méthyle = WDG

FORMAT

Caisse: 10 bouteilles de 480 g

DOSE D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Dose : 6 g/ac
Acres traités :
- 80 ac/bouteille
- 800 ac/caisse

VOLUME D'EAU

Voie terrestre : 22 à 44 L/ac (5 à 12 gal US/ac)
Voie aérienne : Ne pas appliquer

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

1 heure

CULTURES HOMOLOGUÉES

Présemis et postrécotle :
- Avoine
- Blé (de printemps, d'hiver)
- Féverole
- Fléole des prés
- Haricots secs
- Luzerne
- Orge de printemps
- Pois de grande culture
- Soya
- Trèfle alsike
- Trèfle rouge

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

INVOLVE[MD] 50 WDG plus 0,5 L/ac équivalent de glyphosate supprime les mauvaises herbes ci-dessous :

Mauvaises herbes à feuilles larges :
- Vergerette du Canada
- Chardon des champs[2]
- Petite herbe à poux
- Saponnaire des vaches
- Pissenlit
- Sagesse-des-chirurgiens
- Ortie royale
- Kochia à balai
- Lamb's quarters
- Crépis des toits
- Amarante à racine rouge
- Matricaire inodore[2]
- Tabouret des champs
- Canola spontané[3]
- Lychnide blanche[2]
- Moutarde sauvage
- Renouée liseron

Graminées :
- Brome des toits
- Sétaire géantel
- Sétaire verte
- Ivraie de Perse
- Orge spontané
- Blé spontané
- Folle avoine

[1] Ne comprend pas la vergerette résistante aux produits de Groupe 2 et Groupe 9
[2] Répression seulement
[3] Y compris les variétés tolérantes au glyphosate

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

INVOLVE[MD] 50 WDG

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

INVOLVE[MD] 50 WDG inhibe la production de l'enzyme ALS, ce qui provoque rapidement l'arrêt de la croissance des plantes et leur décoloration (rouge, jaune, violet) au point de croissance et se propage à toute la plante en 1 à 3 semaines.

STADE DES CULTURES

- Présemis, postrécolte, jachère

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

- 2,4-D ESTER 700
- AIM[MD] EC
- Authority[MD] 480
- Dicamba L
- Glyphosate

ADJUVANTS VALIDÉS

- Surfactant non ionique
- Les mélanges en réservoir ne requièrent pas tous un adjuvant, voir l'étiquette pour plus de détails.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Toujours débuter avec une cuve de pulvérisateur propre et vide.
2. Remplir le réservoir au tiers ou à la moitié avec de l'eau propre.
3. Lorsque l'agitateur est en marche, ajouter la quantité nécessaire d'herbicide INVOLVE[MD] 50 WDG. Continuer à agiter pendant au moins 5 minutes pour vous assurer que l'herbicide INVOLVE[MD] 50 WDG est complètement dispersé. Si un manipulateur de produits chimiques est utilisé, s'assurer que tous les granules de l'herbicide INVOLVE[MD] 50 WDG sont complètement dispersés et injectés dans le réservoir principal sous agitation avant d'ajouter d'autres produits chimiques.
4. Ajouter la quantité requise du produit d'association du mélange en réservoir.
5. Si le produit d'association du mélange en réservoir est un concentré émulsifiable (CE), réduire l'agitation pour éviter d'induire une émulsion inverse. Maintenir l'agitation pour que l'herbicide INVOLVE[MD] 50 WDG se disperse.
6. Ajouter le reste de l'eau.
7. Si nécessaire pour le mélange en réservoir, ajouter un agent tensioactif. Si un agent antimousse est nécessaire, l'ajouter en dernier.
8. Voir la section Instructions spécifiques pour le mélange en réservoir pour l'ordre de mélange et autres DIRECTIVES DE MÉLANGE.
9. Pour les remplissages répétés du réservoir, vider complètement le réservoir de pulvérisation avant de passer à l'étape 1, car les produits chimiques restants peuvent empêcher les granules de l'herbicide INVOLVE[MD] 50 WDG de se disperser complètement. Si cela n'est pas possible, diluer préalablement l'herbicide INVOLVE[MD] 50 WDG dans une petite quantité d'eau (5 à 10 L) avant de l'ajouter au réservoir.

INVOLVE[MD] 50 WDG

ROTATION DES CULTURES

- Avoine, blé (de printemps, d'hiver), fléole des prés, légumineuses (incluant les haricots secs, les féveroles, les haricots, les pois de grande culture, le soya), luzerne, orge de printemps, trèfle rouge ou alsike : 24 heures après application
- Canola, lentilles : 60 jours après application

L'application postrécolte à l'automne peut être semée au printemps en :

- Avoine, blé de printemps, canola, légumineuses[1], fléole des prés, lentilles, luzerne, maïs de grande culture, orge de printemps, trèfle rouge ou alsike

[1] Y compris les haricots secs, les féveroles, les pois de grande culture et le soya

DOSE DE L'ADJUVANT

Les doses de surfactant non ionique varient de 0,2 à 0,35 % v/v (2 à 3,5 L pour par 1000 L d'eau). Se référer aux étiquettes de chaque produit pour les doses recommandées.

ENTREPOSAGE

Peut être conserver à n'importe quelle température.

CONSEILS PRATIQUES :

Le degré de suppression et la durée de l'effet dépendent de la sensibilité des mauvaises herbes, de leur taille, de la couverture de pulvérisation et des conditions de croissance. L'activité du mélange d'herbicides peut être retardée par des conditions froides et sèches après l'application.

Les dommages aux légumineuses peuvent se produire sur des sols à texture grossière, pauvres en matière organique (moins de 3 %), ou dans des champs aux sols variables, des zones graveleuses, des zones sableuses ou des buttes érodées. Éviter de planter des légumineuses dans des sols contenant plus de 50 % de sable.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

GROUPE 7

KARMEX[MD]

Une polyvalence et une valeur inégalées dans la suppression des mauvaises herbes résiduelles. Suppression sélective des mauvaises herbes dans les vignobles et les asperges ou suppression de nombreuses mauvaises herbes annuelles et vivaces dans les zones non cultivées où l'on souhaite un sol nu.

MATIÈRE ACTIVE

80 % Diuron = DF

FORMAT

Caisse : 1 sac de 10 kg

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 0,45 à 2,71 kg/ac
Acres traités : 4 à 20 ac/sac

Asperges :
- Sols légers et sablonneux : 0,45 à 0,91 kg/acre (superficie réellement pulvérisée)
- Sols argileux : 0,91 à 1,82 kg/acre (superficie réellement pulvérisée)

Raisins :
- Sols légers et sablonneux : 0,91 à 1,32 kg/acre (superficie réellement pulvérisée)
- Sols argileux : 1,32 à 2,71 kg/acre (superficie réellement pulvérisée)

VOLUME D'EAU

Voie terrestre : 100 à 160 L/ac (26 à 42 gal US/ac)
Voie aérienne : Ne pas appliquer

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

L'humidité est souhaitable et nécessaire pour déplacer la matière active dans la zone d'enracinement.

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Asperges
- Raisins

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

- Jeunes plants de mauvaises herbes comme la digitaire, la sétaire, l'amarante, l'herbe à poux et le chénopode blanc

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Appliqué en pulvérisation à la surface du sol pour supprimer les mauvaises herbes. Les effets de la suppression des mauvaises herbes sont lents à apparaître et ne se manifestent que lorsque l'humidité transporte le produit chimique dans la zone des racines.

STADE DES CULTURES

Asperges :
- Ne pas appliquer sur les asperges nouvellement plantées ni sur les jeunes plants pendant la première saison de croissance après la plantation ni sur les plants dont les racines sont exposées, car de graves dommages peuvent en résulter.
- Appliquer par bande ou par diffusion.
- Deux applications peuvent être effectuées.

Raisins :
- Appliquer uniquement sur les vignobles établis (au moins 3 ans) sous forme d'application en bande sur les rangs de vignes.

KARMEX[MD]

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Aucun homologué

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Peser avec précision la quantité de KARMEX[MD] nécessaire et la mélanger au volume d'eau nécessaire.
2. La matière doit être maintenue en suspension à tout moment par agitation, de préférence par des moyens mécaniques ou hydrauliques continus dans le réservoir du pulvérisateur.
3. Les ouvertures des tamis doivent être égales ou supérieures à 50 mailles.

ROTATION DES CULTURES

Asperges :

- Ne pas replanter les zones traitées sur une culture dans les 2 ans suivant la dernière application, car cela pourrait nuire aux cultures suivantes.
- Ne pas utiliser sur des plantes naines ou semi-naines.

INTERVALLE AVANT RÉCOLTE

Aucun

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Ne pas faire paître les zones traitées ni les couper pour le foin.

ENTREPOSAGE

Peut être conserver à n'importe quelle température.

CONSEILS PRATIQUES :

KARMEX[MD] nécessite de l'humidité sous forme de pluie ou d'irrigation après le traitement. Les sols sableux et les loams sableux nécessitent des taux plus faibles que les sols argileux et les sols à forte teneur en matières organiques. Utiliser des doses plus élevées lorsque les mauvaises herbes vivaces sont dominantes sur les terres incultes. Sur les terres incultes, la repousse du plantain, du chardon ou de la carotte sauvage indiquera quand un nouveau traitement est nécessaire.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

HERBICIDES
POSTLEVÉE · GRAMINÉES

GROUPE 1

LEOPARD[MD]

Le produit de ADAMA pour supprimer les mauvaises herbes graminées difficiles à supprimer dans les cultures de haricots secs, de soya et de cucurbitacées.

MATIÈRE ACTIVE

Quizalofop-P-éthyle 100 g/L = EC

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 7,8 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 150 à 290 mL/ac (dose standard : 195 mL/ac)
Acres traités : 30 à 50 ac/bidon (dose standard : 40 ac/bidon)

VOLUME D'EAU

Voie terrestre : 40 L/ac (10 gal US/ac)
Voie aérienne : 10 L/ac (2,5 gal US/ac)

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

1 heure

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Betteraves à sucre
- Canola
- Cucurbitacées
- Haricots (de types Lima, Adzuki et Mungo–Ontario)
- Haricots (secs et mange-tout)
- Lentilles
- Luzerne, plantules
- Pois chiches
- Pois (pois de grande culture et transformation)
- Rutabagas (Ont. et QC)
- Soya

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Vérifier l'étiquette, car le stade des mauvaises herbes supprimées par LEOPARD[MD] varie.

- Brome des toits
- Brome japonais
- Céréales spontanées (blé, orge, avoine)
- Chiendent[1]
- Folle avoine
- Maïs spontané
- Millet commun
- Orge agréable
- Panic capillaire
- Panic d'automne
- Pied-de-coq
- Sétaire glauque
- Sétaire verte

[1] Répression à des doses inférieures ; suppression à des doses supérieures

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

LEOPARD[MD] est un herbicide sélectif de postlevée pour la suppression des graminées annuelles et vivaces. LEOPARD[MD] est un herbicide systémique qui est rapidement absorbé et facilement transféré pour le feuillage traité vers les systèmes racinaires et les points de croissance de la plante. Les plantes traitées présentent une réduction de la croissance et une perte de compétitivité. Un jaunissement et un brunissement précoces des jeunes tissus de la plante sont suivis d'un effondrement progressif du feuillage restant. Ces symptômes s'observent généralement en 1 à 3 semaines selon l'espèce de graminée traitée et les conditions environnementales. Ce produit ne permet pas de supprimer le carex ou les mauvaises herbes à feuilles larges.

STADE DES CULTURES

- La plupart des cultures sont tolérantes à tous les stades, il faut donc cibler les applications au stade optimal des mauvaises herbes.
- Toujours respecter le délai d'attente avant la récolte pour chaque culture.

LEOPARD[MD]

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

- Basagran[MD]
- Glufosinate
- PHANTOM[MD] 240 SL

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur en rinçant le système avec de l'eau contenant du détergent.
2. Remplir d'eau propre le réservoir de pulvérisation ½. Démarrer le système d'agitation.
3. Si LEOPARD[MD] est mélangé en réservoir avec un autre pesticide et/ou un adjuvant, utiliser la séquence suivante :
   a. Agents de conditionnement de l'eau
   b. Poudres mouillables (WP)
   c. Granulés dispersables dans l'eau (WDG)
   d. Suspensions concentrées et suspensions
   e. Concentrés pour émulsion (EC) et produits à base d'huile (LEOPARD[MD])
   f. Tensioactifs (NIS, COC, MSO)
4. Veiller à ce que l'herbicide soit complètement mélangé avant de passer à l'étape suivante.
5. Ajouter le reste de l'eau nécessaire dans le réservoir. Bien mélanger avant d'appliquer sur la culture.

Lors de chargements répétés du réservoir, s'assurer que la quantité de solution de pulvérisation laissée dans le réservoir lors du chargement précédent est inférieure à 10 % du volume sur le point d'être mélangé.

Ne pas mélanger, charger ou nettoyer le matériel de pulvérisation lorsqu'il y a un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

DOSES DES ADJUVANTS :

- LEOPARD[MD] n'est pas conditionné avec, mais nécessite un adjuvant tel que :
  - Merge[MD] à 5 à 10 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation
  - Sure-Mix[MC] à 0,5 % (0,5 litre par 100 litres de solution de pulvérisation)
  - LI700[MD] à 0,25 à 0,5 % v/v
  - Adjuvant Liberate[MC] à 0,5 % v/v
  - Autres adjuvants non ioniques ou méthylés des huiles de graines

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Féveroles, trèfles (rouge, alsike), haricots (secs et Sugar Snap), cucurbitacées, rutabagas : 30 jours
- Betteraves à sucre : 60 à 80 jours
- Canola : 64 jours
- Lentilles, pois, haricots rouge pâle : 65 jours
- Soya : 80 jours
- Pois chiches : 85 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Ne pas couper les cultures traitées pour le foin.

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri du gel.

CONSEILS PRATIQUES :

LEOPARD[MD] est sans danger pour la culture à tous les stades. Les taux dépendent des stades des mauvaises herbes.

Utiliser la dose d'adjuvant la plus élevée lorsque le chiendent est ciblé, ou lorsque les conditions ne sont pas propices à une bonne croissance.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

NOUVEAU

HERBICIDES
POSTLEVÉE · MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

GROUPE 4

MCPA ESTER 600

Offre une suppression fiable en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges et une excellente flexibilité de mélanges en réservoir pour le blé, l'orge, le seigle, l'avoine et les parcelles de pâturage.

MATIÈRE ACTIVE

MCPA (ester 2-éthylhexyle) 600 g/L = EC

FORMAT

Caisse: 2 bidons de 10 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 285 à 425 mL/ac
Acres traités : 24 à 35 ac/bidon

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

Éviter d'appliquer lorsque les pluies sont prévues.

VOLUME D'EAU

Voie terrestre : 37 à 75 L/ac
(10 à 20 gal US/ac)

Voie aérienne: 11 L/ac (3 gal US/ac)*
* Se référer à l'étiquette pour l'application par voie aérienne propre à chaque culture.

CULTURES HOMOLOGUÉES

Culture	Moment d'application*	Dose
Avoine (non contre-ensemencés de légumineuses)	De la première feuille déployée jusqu'au début du stade de la feuille étendard.	jusqu'à 365 mL/ac
Blé de printemps, orge, seigle	De la 3e feuille déployée jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Du stade laiteux à maturité	jusqu'à 425 mL/ac
Blé d'hiver, seigle d'automne	Au printemps, depuis le tallage jusqu'au gonflement. Ne pas appliquer pendant et après le stade de la feuille étendard. Ne pas appliquer sur les jeunes plants de céréales d'hiver pendant l'automne. APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT.	

*Ne pas traiter plus d'une fois par année.

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Un herbicide systémique de postlevée de type phénoxy qui agit comme régulateur de croissance végétale pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges, en stimulant la synthèse des acides nucléiques et des protéines, ce qui affecte la division et la respiration cellulaires et donne des feuilles, des tiges et des racines malformées.

STADE DES CULTURES

- La majorité des cultures sont tolérantes à tous les stades; il faut donc cibler les applications au stade optimal des mauvaises herbes.
- Toujours respecter le délai d'attente avant la récolte pour chaque culture.

MCPA ESTER 600

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Mauvaises herbes sensibles[2]:

- Ansérine de Russie[1]
- Bardane[4]
- Bourse-à-pasteur[1]
- Chénopade blanc
- Herbe à poux
- Laitue scariole
- Lampourde glouteron
- Moutarde (excluant de tanaisie et de chien)
- Plantain
- Radis sauvage
- Sagesse-des-chirurgiens[1]
- Tabouret des champs
- Tournesol annuel
- Vesce

Mauvaises herbes difficiles à supprimer[3] :

- Amarante à racine rouge
- Armoise bisannuelle
- Centaurée de Russie[1]
- Chardon des champs[1]
- Chénopode glauque
- Euphorbe ésule[1]
- Galinsoga cilié
- Kochia à balais
- Laiteron
- Laiteron des champs
- Lépidie densiflore
- Liseron des champs[1]
- Liseron des haies
- Ortie royale[4]
- Méliot[5]
- Moutarde de chien
- Moutarde de tanaisie
- Patience crépue
- Pissenlit
- Pourpier potager
- Prêle des champs[1]
- Renouée persicaire[1]
- Renouée[1]
- Salsifis majeur
- Sarrasin de Tartarie
- Spargoute des champs[1]

[1] Utiliser la dose d'application la plus élevée

[2] Petites plantules (2 à 4 feuilles), poussent rapidement, bonnes conditions de croissance : 235 mL/acre
Mauvaises herbes plus grosses, temps sec ou froid, infestations importantes : 365 mL/acre

[3] Petites plantules (2 à 4 feuilles), poussent rapidement, bonnes conditions de croissance : 425 mL/acre
Mauvaises. herbes plus grosses, temps sec ou froid, infestations importantes : 610 mL/acre

[4] Avant le stade des 4 feuilles

[5] Plantules

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Herbicides :

- BADGE[MD]
- BISON[MD] 400 L
- BROMOTRIL[MD]

Insecticides :

- PYRINEX[MD] 480 EC

Fongicides :

- BUMPER[MD] 432 EC

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir à moitié avec de l'eau propre.
2. Ajouter la quantité requise de ADAMA MCPA ESTER 600 et bien agiter.
3. Ajouter tout autre produit au mélange.
4. Remplir le réservoir et agiter à nouveau avant l'utilisation.

DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE ET RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

7 jours

ENTREPOSAGE

Peut être conserver à n'importe quelle température.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction

CONSEILS PRATIQUES :

Si le produit est soumis à des températures inférieures à -20°C, il devrait être réchauffé jusqu'à une température d'au moins 5°C et bien mélangé avant utilisation.

Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette du produit homologué. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

PHANTOM[MD] 240 SL

Suppression flexible des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées en présemis, en présemis incorporé, en prélevée ou en postlevée dans le soya, les haricots secs, les pois et la luzerne, avec une suppression résiduelle pour éliminer la concurrence des mauvaises herbes en début de saison.

MATIÈRE ACTIVE

Imazéthapyr 240 g/L = SL

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 3,3 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 126 à 170 mL/ac
Acres traités : 20 à 26 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie Terrestre : 40 L/ac (10 gal US/ac)
Voie aérienne : Ne pas appliquer

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

6 heures ou une suppression réduite peut se produire lors de l'application foliaire.

CULTURES HOMOLOGUÉES

Culture	Moment d'application			
	Présemis	Présemis incorporé	Prélevée	Postlevée
Haricots adzuki		•	•	
Haricots secs communs (noir, Dutch Brown, commun, blanc, à œil jaune et haricot canneberge)		Canneberges rouges, blancs	•	
Haricots de Lima (Ontario seulement)			•	
Luzerne (destinée à la production de semences)		•	•	
Pois de transformation		•	•	
Pois mange-tout		•	•	
Pois Sugar Snap		•	•	
Soya	•	•	•	•

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Consulter l'étiquette, car les mauvaises herbes réprimées varient selon la culture et le moment d'application.

Mauvaises herbes à feuilles larges :

- Abutilon
- Amarante à racine rouge
- Chénopode blanc
- Herbe à poux
- Lampourde glouteron
- Morelle noire de l'Est
- Moutarde des champs
- Petite herbe à poux
- Renouée
- Renouée liseron
- Renouée persicaire

Graminées :

- Digitaire
- Millet commun
- Panic capillaire
- Pied-de-coq
- Sétaire (jaune, verte)

PHANTOM[MD] 240 SL

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Phantom[MD] 240 SL est facilement absorbé par les feuilles et les racines, et il est transféré dans la mauvaise herbe pour inhiber la production d'acides aminés et la division cellulaire. Avec des traitements précoces en présemis et en prélevée, les mauvaises herbes sensibles émergent, sont présentes sous forme de plantes rabougries et meurent ensuite. Lorsque Phantom[MD] 240 SL est appliqué en postlevée, l'absorption peut se faire à la fois par les racines et le feuillage. Les mauvaises herbes sensibles cessent de croître et finissent par mourir.

STADE DES CULTURES

Phantom[MD] 240 SL peut être appliqué en présemis hâtif, en présemis incorporé, en prélevée ou en postlevée selon la culture.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Option de mélange en réservoir	Moment d'application			
	Présemis hâtif	Présemis incorporé	Prélevée	Postlevée
Glyphosate	•			•[1]
Glyphosate + FirstRate[MD]	•			
Sencor		•	•	
Trifluralin		•		
Edge[MD]		•		
Lorox[MD]/Linuron			•	
Basagran[MD]				•
Basagran[MD] Forte				•
ARROW[MD] 240 EC, ARROW ALL IN[MD]				•
LEOPARD[MD]				•
SQUADRON[MD] II			•	•

[1] Soya tolérant au glyphosate uniquement (variétés avec l'étiquette Roundup Ready[MD]).

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Remplir d'eau le réservoir du pulvérisateur à ½ jusqu'aux ¾ et démarrer l'agitation.
2. À l'aide d'un appareil de mesure calibré, ajouter la quantité requise de produit d'association du mélange en réservoir (voir la section sur les mélanges en réservoir de chaque culture pour les mélanges en réservoir).
3. À l'aide d'un dispositif de mesure calibré séparé, ajouter la quantité requise de PHANTOM[MD] 240 SL dans le réservoir tout en agitant la solution de pulvérisation.
4. Pendant que la solution continue à être agitée, ajouter la quantité requise d'agent de surface non ionique si nécessaire.
5. Si nécessaire, ajouter la quantité requise d'engrais liquide (28-0-0, 10-34-0 ou 32-0-0) à la solution de pulvérisation.
6. Continuer l'agitation tout en remplissant d'eau le reste du réservoir de pulvérisation.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

PHANTOM[MD] 240 SL

ROTATION DES CULTURES

Ces cultures peuvent être plantées la saison suivant une application de Phantom[MD] 240 SL :

- Blé de printemps
- Blé d'hiver
- Canola Clearfield[MD]
- Haricots adzuki
- Haricots à œil jaune
- Haricots blancs
- Haricots bruns hollandais
- Haricots canneberges
- Haricots de Lima
- Haricots noirs
- Haricots rouges
- Maïs de grande culture
- Maïs résistant à l'imazéthapyr
- Orge de printemps
- Pois de transformation
- Soya

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE :

- Pois Sugar Snap : 40 jours
- Pois de transformation : 50 jours
- Pois mange-tout : 60 jours
- Haricots de Lima : 90 jours
- Haricots secs[2], soya : 100 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE :

Ne pas faire paître les cultures traitées ou ne pas les couper pour le foin.

ENTREPOSAGE :

Garder à l'abri du gel.

[2] Haricots rouges, adzuki, brun hollandais, noirs, à œil jaune, blancs et canneberges.

CONSEILS PRATIQUES :

PHANTOM[MD] 240 SL a besoin d'humidité pour s'activer.

PHANTOM[MD] 240 SL appliqué dans le sol nécessite suffisamment d'eau dans les 7 jours suivant l'application pour humidifier le sol à une profondeur de 2 pouces pour l'activation. Si l'humidité n'est pas suffisante dans les 7 à 10 jours suivant l'application, effectuer un travail superficiel entre les rangs à une profondeur de 2 à 3 pouces à l'aide d'un rouleau ou d'un cultivateur à dents en S pour supprimer les mauvaises herbes qui s'échappent jusqu'à ce que le champ reçoive une humidité suffisante.

Pour les applications précoces en présemis (soya uniquement), plus de 7 à 10 jours peuvent s'écouler avant la réception de précipitations suffisantes pour activer l'herbicide et réduire le risque de rater des mauvaises herbes.

HERBICIDES
PRÉSEMIS, POSTLEVÉE · LARGE SPECTRE

GROUPE 5

SQUADRON[MD] II

Grâce à sa formulation par bouletage SQUADRON[MD] II a une solubilité accrue, moins de mousse et une meilleure compatibilité avec d'autres herbicides. Cet herbicide à large spectre est homologué pour supprimer les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans un large éventail de cultures, notamment le soya et la pomme de terre.

MATIÈRE ACTIVE

75 % Métribuzine = WDG

FORMAT

Caisse : 4 bidons de 5 kg

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : Consulter l'étiquette pour connaître les doses d'application, car celles-ci varient en fonction de la culture, du type de sol et des méthodes d'application.

Acres traités : 15 à 60 acres/bidon

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

6 heures après l'application foliaire

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Aspergeraies
- Arbres fruitiers (nouvellement plantés et établis)
- Bleuets en corymbe (nouvellement plantés)
- Pommes de terre
- Carottes de transformation
- Soya[1]
- Tomates transplantées (cultivées pour la transformation)

[1] Ne pas utiliser SQUADRON[MD] II sur les variétés AC Brant, Apache, Baron, Emosa, Maple Amber, Maple Ridge, IA 1003 ou S-240.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Mauvaises herbes à feuilles larges :

- Abutilon
- Amarante à racine rouge
- Amarante fausse-blite
- Bourse-à-pasteur
- Chénopode blanc
- Lampourde glouteron
- Mollugine verticillée[1]
- Moutarde des champs
- Ortie royale[2]
- Oxalide dressée[1]
- Patate douce
- Petite herbe à poux
- Pissenlits (jeunes pousses)
- Renouée liseron[3]
- Renouée persicaire
- Renouée scabre
- Sida épineux
- Soude roulante
- Spargoute des champs[2]
- Stellaire moyenne
- Stramoine commune[1]
- Tabouret des champs[3]

Graminées :

- Brome des toits
- Digitaire
- Panic capillaire
- Panic d'automne
- Pied-de-coq
- Sétaire géante
- Sétaire glauque
- Sétaire verte
- Sorgho d'Alep (jeunes pousses)

[1] Prélevée seulement
[2] Répression avec de multiples applications postlevée de 200 g/ha
[3] Postlevée seulement

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

SQUADRON[MD] II

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

La métribuzine inhibe la photosynthèse des graminées et des mauvaises herbes à feuilles larges. Les mauvaises herbes et les plants de cultures sensibles utilisés en prélevée poussent à travers le sol traité, mais 2 à 5 jours plus tard, les mauvaises herbes présentent une chlorose et une nécrose. Les plantes traitées en postlevée présentent une chlorose et une nécrose entre les nervures des feuilles, suivies d'un flétrissement et de la mort.

TYPES DE SOL ET RESTRICTIONS

Les doses d'utilisation recommandées pour Squadron[MD] II dépendent de la texture du sol et de la teneur en matière organique du sol traité : grossière, moyenne et fine.

Le tableau suivant présente les textures de sol incluses dans chacun des groupes de textures de sol :

Grossière	Moyenne	Fine
Sable argileux, loam sableux	Loam, loam limoneux, limon, loam argileux sableux, argile sableuse	Argile limoneuse, silto-argileux, loam argileux, argile

- Sur les sols variables comportant des zones sableuses grossières, les cultures peuvent subir des dommages sur les zones sableuses si la dose utilisée est destinée au type de sol le plus fin.
- Les loams sableux et les loams argileux limoneux sont des sols de transition et peuvent être classés comme des sols à texture moyenne dans certaines régions.
- Ne pas utiliser ce produit sur les sols tourbeux. Si Squadron[MD] II est appliqué sur des sols tourbeux, les cultures suivantes peuvent être endommagées.
- Ne pas utiliser sur des sols grossiers contenant moins de 2 % de matière organique.

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Asperges : 14 jours
- Bleuets nouvellement plantés : 2 ans
- Pommes de terre : 60 jours
- Tomates : 60 jours

ROTATION DES CULTURES

Les cultures de rotation telles que les oignons, le céleri, les poivrons, les choux, la laitue, les épinards, les betteraves à sucre, les betteraves de table, les navets, les citrouilles, les courges, les concombres, les melons, le tabac et le canola (colza) non tolérantes à la triazine sont sensibles à Squadron[MD] II et peuvent être endommagées si elles sont plantées dans un sol traité pendant l'année d'application ou l'année de récolte suivante.

Les cultures d'automne ou de couverture telles que le blé, l'avoine et le seigle peuvent être endommagées lorsqu'elles sont plantées au cours de la même saison.

CONSEILS PRATIQUES :

La nouvelle formulation par bouletage possède la même concentration que la formulation originale, mais avec une nouvelle méthode de production; elle a une taille de particules plus petite (en moyenne 4 microns) qui se disperse plus rapidement et reste en suspension plus longtemps au repos que la formulation originale de métribuzine (taille moyenne des particules de 6 microns).

SQUADRON[MD] II

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS ET MOMENT D'APPLICATION :

Culture	Méthode d'application	Produits
Soya	Présemis incorporé	SQUADRON[MD] II plus Treflan[MC] E.C., Dual II Magnum[MD], Frontier[MD] ou Axiom[MD] DF
	Prélevée après application d'autres herbicides incorporés en présemis	Treflan[MC] E.C. suivi de SQUADRON[MD] II; ou Dual II Magnum[MD] suivi de SQUADRON[MD] II
	Application en surface ou par brûlage avant les semis	SQUADRON[MD] II seul ou avec PHANTOM[MD] 240 SL (Pursuit[MD]), glyphosate, Axiom[MD] DF, Lorox[MD] DF, Dual II Magnum[MD]
	Application prélevée	SQUADRON[MD] II seul ou avec PHANTOM[MD] 240 SL (Pursuit[MD]), glyphosate, Axiom[MD] DF, Lorox[MD] DF, Dual II Magnum[MD], Frontier[MD], Linuron 50 %, Linuron 480, Broadstrike[MC] Dual
Pommes de terre	Prélevée	SQUADRON[MD] II seul ou avec Dual II Magnum[MD], Linuron 50 %, Linuron 480
	Postlevée hâtive	SQUADRON[MD] II seul ou avec Venture[MD] L
	Prélevée ou postlevée hâtive ou présemis incorporé	SQUADRON[MD] II plus, Dual II Magnum[MD] ou Eptam[MD] 8-E
	Application fractionnée (pré et postlevée)	SQUADRON[MD] II seul
Tomates transplantées (cultivées pour transformation seulement)	Présemis incorporé	SQUADRON[MD] II plus Treflan[MC] E.C., Dual II Magnum[MD]
	Postlevée	SQUADRON[MD] II seul
Aspergeraies	Prélevée	SQUADRON[MD] II seul
Carottes de transformation	Postlevée	SQUADRON[MD] II seul
Bleuets en corymbe	Prélevée à apparition de mauvaises herbes	SQUADRON[MD] II seul

MÉLANGES EN RÉSERVOIR D'INSECTICIDES AVEC SQUADRON[MD] II :

SILENCER[MD] 120 EC est un produit d'association validé pour mélanges en réservoir dans les cultures de soya, de pommes de terre, de tomates transplantées (cultivées pour la transformation seulement), pour les asperges raies (établies) et les carottes de transformation.

Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

GROUPES 4 ET 6

THRASHER[MD]

Offre un excellent double mode d'action pour la suppression de 26 mauvaises herbes à feuilles larges résistantes dans le blé et l'orge.

MATIÈRES ACTIVES

Ester d'octanoate de bromoxynil 225 g/L, et 2,4-D (ester 2-éthylhexylique) 225 g/L = EC

FORMAT

Caisse: 2 bidons de 10 L

DOSE D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Dose : 500 mL/ac
Acres traités : 20 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie Terrestre : 20 à 40 L/ac
(5 à 10 gal US/ac)
Voie aérienne : 12 à 16 L/ac
(3 à 4 gal US/ac)

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

1 heure

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Blé (de printemps)
- Orge

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES (STADE DE 4 FEUILLES, SAUF SI INDIQUÉ)

- Abutilon (3 pouces de hauteur)
- Amarante à racine rouge[2]
- Bardanette
- Bourse-à-pasteur
- Canola spontané
- Chénopode blanc[1]
- Kochia à balais (2 pouces de hauteur 1 à 12 feuilles)
- Lampourde glouteron
- Morelle d'Amérique
- Moutarde des champs[1]
- Moutarde sauvage
- Persicaire pâle
- Petite herbe à poux
- Renouée liseron[1]
- Renouée persicaire
- Sagesse-des-chirurgiens
- Saponaire des vaches
- Sarrasin[1]
- Sarrasin de tartarie[1]
- Séneçon vulgaire[1]
- Sétaire verte
- Silène de nuit
- Soude roulante (2 à 12 feuilles)
- Tabouret des champs[1]
- Tournesol spontané

[1] Stade de 8 feuilles
[2] Y compris l'amarante résistante à la triazine

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Combinaison d'activité systémique et de contact avec de mauvaises herbes jaunissant en 2 à 4 jours et présentant une croissance anormale (feuilles tordues et coupées) en 2 à 10 jours.

STADE DES CULTURES

4 feuilles jusqu'au début de la feuille étendard

THRASHER[MD]

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

- BISON[MD] 400 L

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié avec de l'eau.
2. Ajouter la quantité requise de THRASHER[MD] et bien agiter.
3. Remplir le réservoir avec l'eau restante et agiter à nouveau avant utilisation.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction l'année suivant l'application

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

30 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

- Ne pas laisser paître le bétail dans les champs dans les 30 jours suite à l'application.
- Ne pas récolter, fourrager ou couper pour le foin dans les 30 jours suite à l'application.
- Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

ENTREPOSAGE

- Peut être conservé à n'importe quelle température
- Bien agiter avant d'utiliser.

CONSEILS PRATIQUES :

Pour obtenir les meilleurs résultats en cas de couvert végétal important ou lorsque la majorité des mauvaises herbes sont la saponaire des vaches, la renouée ou l'amarante, utiliser des volumes d'eau plus importants. Pulvériser lorsque les mauvaises herbes sont au stade de plantule.

Appliquer dans de bonnes conditions de croissance. L'application doit être effectuée avant que le couvert végétal ne protège les mauvaises herbes.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

NOTES

Pouvoir puiser dans la plus grande collection de matières actives est un atout bien avantageux. J'aime pouvoir offrir à mes clients un portefeuille complet de solutions adaptées à leurs besoins.

Melissa Goods
R-D/Services Techniques

INSECTICIDES

MAÎTRISE DES INSECTES

INSECTICIDES

ALIAS[MD] 240 SC (Traitement des semences et du sol) 50

ALIAS[MD] 240 SC (Application foliaire) 52

CORMORAN[MD] 54

NIMITZ[MD] 480 EC 60

PYRINEX[MD] 480 EC 62

SILENCER[MD] 120 EC 64

SOMBRERO[MD] 600 FS 66

INSECTICIDE
TRAITEMENT DES SEMENCES ET DU SOL

GROUPE 4

ALIAS[MD] 240 SC

Traitement des semences et traitement du sol ayant une efficacité de longue durée, dès le début de la saison, contre les insectes difficiles à éradiquer dans les pommes de terre, les céréales, le soya et plusieurs autres cultures spéciales.

MATIÈRE ACTIVE

Imidaclopride 240 g/L = SC

FORMAT

Caisse : 4 bidons de 3,785 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses :

- Traitement des semences : 12 à 238 ml/100 lbs de semences
- Traitement dus sol : 344 à 526 mL/ac

Semences ou acres traités :

- 16 à 315 lbs de semences/bidon
- 7 à 11 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie terrestre : Ne pas diluer avec plus de trois parties d'eau pour une partie de Alias[MD] 240 SC lors du traitement des plantons.
Voie aérienne : Ne pas appliquer.

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

Sans objet

CULTURES HOMOLOGUÉES[1]

- Amélanches
- Avoine
- Blé (de printemps, d'hiver)
- Brocoli
- Choux
- Fraises
- Ginseng
- Laitue de plein champ
- Melons
- Mûres et framboises
- Orge
- Patates douces
- Pommes de terre
- Soya
- Tomates

[1] Consulter l'étiquette pour les homologations par province.

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS

- Altises de la pomme de terre
- Cicadelles
- Doryphore de la pomme de terre
- Larves du hanneton européen
- Pucerons
- Pucerons du soya
- Ver fil-de-fer
- Plus de nombreux autres insectes ; voir l'étiquette pour plus de détails

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES

Culture	Insectes supprimés	Doses	Stade des cultures
Avoine, blé (de printemps, d'hiver), orge	Ver fil-de-fer	19 à 29 mL par 100 lb de semences	En cas d'infestation légère par le ver fil-de-fer, appliquer sur la semence avant la plantation.
		38 à 57 mL par 100 lb de semences	Dans les champs ayant des antécédents d'infestation modérée ou grave par le ver fil-de-fer, appliquer sur la semence avant la plantation.
Laitue de plein champ	Puceron de la laitue	10,2 mL par 1000 plantes	Arroser les plantules avant de les transplanter.
Pommes de terre	Puceron vert du pêcher, du nerprun, de la digitale et de la pomme de terre ; altise de la pomme de terre, cicadelle de la pomme de terre, doryphore de la pomme de terre	Application au sol : 7,5 à 12 mL/rang de 100 m ou 344 à 526 mL/acre (pour un espacement de 36 pouces entre les rangs)	La dose la plus élevée est recommandée lorsqu'une suppression prolongée est requise.
		Traitement des plantons : 12 à 18 mL par 100 lbs de plantons	Sur les plantons, pulvériser le produit sous forme diluée au moyen d'un système de pulvérisation fermé muni d'écrans.
Soya	mouche des légumineuses, puceron du soya, puceron du haricot, , ver fil-de-fer	118 à 236 mL par 100 lb de semencess	Appliquer sur la semence et utiliser la dose la plus élevée quand on prévoit des populations d'insectes importantes.
Tomates	Doryphore de la pomme de terre	7 à 10 mL/rang de 100 m	Appliquer lors de la transplantation en sillon.

Consulter l'étiquette pour en savoir plus sur les traitements des semences, du sol et dans le sillon.

☐ soiltreatment ☐ seed or seed piece treatment

ALIAS[MD] 240 SC TRAITEMENT DES SEMENCES ET DU SOL

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

La chimie des néonicotinoïdes permet de supprimer les insectes nuisibles par une combinaison de contact et d'ingestion.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

- Avoine, blé, orge : Raxil[MD] Pro
- Soya : Apron XL[MD] LS

N.B. : ALIAS[MD] 240 SC peut être appliqué par traitements séquentiels ou mélangé avec les autres principaux traitements pour les semences qui sont homologués pour une utilisation dans les cultures de céréales et de soya.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Traitement des semences et du sol :

- Bien agiter avant usage.
- Lorsqu'ALIAS[MD] 240 SC est utilisé en combinaison avec un autre produit de traitement des semences tel que Rancona[MD] Apex, Rancona[MD] Pinnacle ou Vitaflo[MD] 280, mélanger juste avant l'application.
- Appliquer en pulvérisation diluée sur les semences à l'aide d'un système de pulvérisation fermé muni d'écrans.
- Agiter ou remuer la solution de pulvérisation selon les besoins.

Application au sol :

- Appliquer en bande étroite dans le sillon.

ROTATION DES CULTURES

Délais acceptables entre le traitement et la plantation de :

- Céréales (avoine, blé, orge) : minimum 30 jours
- Pois et haricots : 9 mois
- Toutes les autres cultures destinées à l'alimentation humaine et animale : 12 mois

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Amélanches, bleuets en corymbe, mûres et framboises (sous-groupe de cultures 13A) : 14 jours
- Choux de Bruxelles, choux (groupe de cultures 5), laitue de plein champ, melons : 21 jours
- Fraises : 30 jours
- Aubergines : 70 jours
- Patates douces : 125 jours
- Ginseng : 3 ans entre le traitement et la récolte

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE :

Ne pas faire paître ou nourrir le bétail sur les zones traitées pendant les quatre semaines suivant la plantation.

ENTREPOSAGE

- Garder à l'abri du gel.
- L'entreposage à long terme de produits mélangés ou le report d'utilisation de semences traitées avec Alias[MD] 240 SC n'est pas recommandé.

CONSEILS PRATIQUES :

Pour une suppression optimale des insectes, une bonne couverture de la graine est nécessaire.

Pour obtenir les meilleurs résultats, pulvériser directement sur les plantons ou les pommes de terre de semence dans le sillon.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

INSECTICIDE
APPLICATION FOLIAIRE

GROUPE 4

ALIAS[MD] 240 SC

Supprimez les pires insectes des pommes de terre, des bleuets, des légumes et des arbres fruitiers grâce à une application foliaire de longue durée.

MATIÈRE ACTIVE

Imidaclopride 240 g/L = SC

FORMAT

Caisse : 4 bidons de 3,785 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 70 à 190 mL/ac
Acres traités : 20 à 54 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie Terrestre : Appliquer sur le sol dans un volume d'eau qui assure une bonne couverture du feuillage et des insectes nuisibles.
Voie aérienne : Ne pas appliquer

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

Éviter d'appliquer lorsque des fortes pluies sont prévues.

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Aubergines
- Bleuets en corymbe[2]
- Cerises[1]
- Choux (groupe de cultures 5)
- Choux de Bruxelles
- Laitue[3]
- Mûres et framboises (sous-groupe de cultures 13A)
- Nectarines
- Pêches
- Pommes
- Pommes de terre
- Tomates

[1] C.-B. et Ont seulement
[2] C.-B. seulement
[3] C.-B., Ont., PQ, I.-P.-É., N.-É. seulement

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS

- Altise de la pomme de terre
- Cicadelle
- Doryphore de la pomme de terre
- Mineuse des feuilles
- Puceron
- Puceron du soya
- Punaise de la molène
- Trypète noire et occidentale des cerises

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

La chimie des néonicotinoïdes permet de supprimer les insectes nuisibles par une combinaison de contact et d'ingestion.

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES

La nécessité et le calendrier de l'application doivent être basés sur la présence de parasites à des stades de développement vulnérables et de populations importantes, tel que déterminé par le réseau de surveillance local. Consulter l'étiquette pour connaître les cultures et les périodes d'apparition des insectes.

ALIAS[MD] 240 SC APPLICATION FOLIAIRE

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Aucun mélange homologué

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Bien agiter avant usage.
2. Ajouter une partie de la quantité d'eau requise dans le réservoir du pulvérisateur en agitant.
3. Ajouter la quantité requise d'ALIAS[MD] 240 SC.
4. Terminer le remplissage du réservoir avec le reste de l'eau.
5. Maintenir une agitation suffisante pendant le mélange et l'application.

ROTATION DES CULTURES

- Graines de céréales (blé, orge, avoine) : minimum 30 jours
- Pois et haricots : 9 mois
- Toutes les autres cultures destinées à l'alimentation humaine et animale : 12 mois

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Mûres et framboises (sous-groupe de cultures 13A) : 4 jours
- Pommes de terre, laitue de plein champ, choux (groupe de cultures 5), pommes, pêches, nectarines, choux de Bruxelles et aubergines : 7 jours
- Cerises : 10 jours
- Bleuets en corymbe : 14 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Ne pas faire paître ou récolter des cultures de couverture pour l'alimentation humaine ou animale.

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri du gel.

CONSEILS PRATIQUES :

Pour une suppression optimale, une bonne couverture du feuillage est nécessaire.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

INSECTICIDES

GROUPES 4 & 15

CORMORAN[MD]

Option unique dotée de multiples modes d'action permettant de maîtriser le carpocapse de la pomme, le doryphore de la pomme de terre ainsi qu'une large gamme d'autres insectes dans les cultures spécialisées.

MATIÈRES ACTIVES

Novaluron 100 g/L et acétamipride 80 g/L = EC

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 10,08 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 180 à 840 mL/ac
Acres traités : 12 à 56 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie Terrestre : 80 à 400 L/ac
(20 à 105 gal US/ac)
Voie aérienne : Ne pas appliquer

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

Éviter d'appliquer lorsque des fortes pluies sont prévues.

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Brassica, choux (groupe de cultures 5-13)
- Fraises
- Fruits à noyau (groupe de cultures 12-09)
- Légumes-feuilles du genre Brassica (sous-groupe de cultures 4-13B)
- Luzerne (pour la production de semences)
- Maïs sucré
- Petits fruits (sous-groupe de cultures 13-07B)
- Piments et poivrons
- Pommes
- Pommes de terre

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS

- Altise de l'airelle
- Anthonome de la fleur du fraisier
- Arpenteuse de l'airelle
- Autographe de la luzerne
- Capside de la luzerne
- Carpocapse de la pomme
- Cécidomyie du chou-fleur
- Cécidomyie du myrtillier
- Charançon de la prune
- Chrysomèle du fraisier
- Cicadelle
- Doryphore de la pomme de terre
- Drosophile à l'aile tachetée
- Enrouleuse
- Fausse arpenteuse du chou
- Fausse-teigne des crucifères
- Hoplocampe des pommes
- Légionnaire
- Mineuse des feuilles
- Mouche de l'airelle
- Mouche de la pomme
- Noctuelle des cerises
- Noctuelle des fruits verts
- Petit carpocapse de la pomme
- Piéride du chou
- Puceron
- Punaise
- Punaise de la molène
- Punaise terne
- Pyrale des atocas
- Pyrale du maïs
- Scarabée japonais
- Sésie du cornouiller
- Spongieuse
- Thrips
- Tordeuse orientale du pêcher
- Trypète des cerises

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

CORMORAN[MD] tue les œufs d'insectes par contact et les larves par ingestion. Grâce à ses deux modes d'action, CORMORAN[MD] permet à la fois une suppression rapide et résiduelle des insectes nuisibles.

CORMORAN[MD]

STADE DES CULTURES ET DOSES D'APPLICATION

Culture	Insectes supprimés	Doses	Renseignements sur le traitement
Pommes	Cicadelle, mineuse des feuilles	280 mL/ac	Ne pas appliquer plus de 2,8 L/acre par saison Répéter les applications si nécessaire pour maintenir la suppression, mais ne pas faire d'applications à moins de 12 jours d'intervalle. Appliquer dans un volume de pulvérisation fini minimal de 400 L/acre par voie terrestre.
	Puceron	280 à 420 mL/ac	
	Punaise de la pomme spongieuse, punaise de la molène, scarabée japonais	340 à 500 mL/ac	
	Noctuelle des fruits verts	420 mL/ac	
	Mouche de la pomme, carpocapse de la pomme, hoplocampe des pommes, tordeuse orientale du pêcher, charançon de la prune	200 à 500 mL/ac	
	Petit carpocapse de la pomme, punaise terne	500 mL/ac	
	Sésie du cornouiller	600 mL/ac	
Pommes de terre	Doryphore de la pomme de terre	180 à 280 mL/ac	Ne pas appliquer plus d'une fois tous les 10 à 14 jours. Pour le doryphore de la pomme de terre, ne pas appliquer plus de deux fois à une même génération et ne pas appliquer à des générations successives. Appliquer dans un volume de pulvérisation fini minimal de 80 L/acre par voie terrestre.
	Légionnaire uniponctuée, fausse-arpenteuse du chou	180 à 300 mL/ac	
	Cicadelle	200 à 300 mL/ac	
	Puceron, pyrale du maïs	260 à 300 mL/ac	

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

CORMORAN[MD]

Culture	Insectes supprimés	Doses	Renseignements sur le traitement
Fruits à noyau (groupe de cultures 12 - 09) : Abricot, abricot du Japon, cerise (aigre, douce, tardive, Nankin), jujube, nectarine, pêche, prune (d'Amérique, chicksaw, de Damas, japonaise, Klamath maritime, myrobolan, noire du Canada, à pruneaux), prucot, prunelle; et cultivars, variétés et hybrides de ces denrées	Tordeuse orientale du pêcher (Ontario seulement)	580 à 840 mL/ac	Applications par saison : 4 Appliquer dans un volume de pulvérisation fini minimal de 405 L/acre. Utiliser la dose élevée en cas de forte pression des parasites. Ne pas appliquer pendant la floraison.
	Trypète des cerises (répression, cerises seulement), charançon de la prune (sous répression à haute pression seulement)	840 mL/ac	
Poivrons et piments autres que poivrons	Doryphore de la pomme de terre	180 à 280 mL/ac	Ne faites pas d'applications à moins de 7 jours d'intervalle. Ne pas appliquer plus de 1,05 L/acre par saison. Pour le doryphore, ne pas appliquer plus de deux fois sur une même génération et ne pas appliquer sur des générations successives. Appliquer au moins 80 L/acre par voie terrestre.
	Pucerons	200 mL/ac	
	Pyrale du maïs	260 à 300 mL/ac	
	Légionnaire, fausse-arpenteuse du chou	180 à 300 mL/ac	
Fraises	Puceron, cicadelles	200 à 300 mL/ac	Applications par saison : 3 Ne pas appliquer plus d'une fois tous les 10 à 14 jours. Ne pas appliquer pendant la floraison. Appliquer dans un volume minimum de 80 L/acre par voie terrestre.
	Anthonome de la fleur du fraisier, punaise terne	360 mL/ac	

CORMORAN[MD]

Culture	Insectes supprimés	Doses	Renseignements sur le traitement
Brassica, choux (groupe de cultures 5-13) : Brocoli, brocoli chinois, rapini, chou de Bruxelles, chou, chou chinois (bok choy ou napa), chou-fleur, chou brocoli, chou frisé, kale, chou -rave, mizuna, moutarde épinard, cultivars et feuilles de colza, variétés et/ou hybrides de ces produits	Autographe de la luzerne, légionnaire, fausse-arpenteuse du chou, fausse-teigne des crucifères, piéride du chou	180 à 300 mL/ac	Applictions par saison: · 2 (à faible dose) · 1 (à forte dose) Ne pas appliquer plus de 680 mL/acre par saison. Appliquer dans un volume de pulvérisation fini minimal de 81 L/acre par voie terrestre.
	Pucerons	260 à 300 mL/ac	
	Punaise, cécidomyie du chou-fleur	300 mL/ac	
Légumes-feuilles du genre Brassica (sous-groupe de cultures 4-13B) : Roquette, rapini, brocoli chinois, chou d'Abyssinie, chou marin, bok choy (chou chinois), chou frisé, cresson, cresson de jardin, cresson d'hiver, chou frisé sibérien, kale, maca, mizuna, feuilles de moutarde, feuilles de radis, feuilles de colza, roquette sauvage, bourse-à-pasteur, feuilles de navet, ainsi que les cultivars, variétés et hybrides de ces produits	Pucerons	260 à 300 mL/ac	Applictions par saison: 3 Ne pas appliquer plus d'une fois tous les 7 à 10 jours. Appliquer dans un volume de pulvérisation fini minimal de 80 L/acre par voie terrestre.
Maïs sucré	Pucerons	200 à 280 mL/ac	Applications par saison : 2 Ne pas appliquer plus d'une fois tous les 21 jours. Utiliser la dose la plus élevée pour les fortes infestations. Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 80 L/acre par voie terrestre.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

CORMORAN[MD]

Culture	Insectes supprimés	Doses	Renseignements sur le traitement
Petits fruits (groupe de cultures 13 - 07B) : Aronia, bleuets en corymbe, bleuets nains, goyave du chili, viorne trilobée, cassis (noir, rouge et blanche), sureau, épine-vinette, groseilles, Chèvrefeuille (comestible), airelle fausse-myrtille, casseille, amélanches, airelles, gadelle indigène, salal, argousier ainsi que les cultivars, variétés et hybrides de ces produits	Pucerons, cécidomyie du myrtillier	300 mL/ac	Applications par saison : 3 Ne pas appliquer plus d'une fois tous les 10 à 14 jours. Appliquer dans un volume de pulvérisation fini de 80 L/acre par voie terrestre.
	Scarabée japonais	280 mL/ac	
	Mouche de l'airelle	300 à 560 mL/ac	
	Altise de l'airelle, arpenteuse de l'airelle, chrysomèle du fraisier, drosophile à l'aile tachetée, noctuelle des cerises, pyrale des atocas, thrips	560 mL/ac	
Luzerne (pour la production de semences)	Capside de la luzerne, punaise	300 à 360 mL/ac	Applications par saison : 2 Ne pas appliquer plus d'une fois en 7 jours. Ne pas dépasser plus de 720 mL/acre par saison. Appliquer avant la floraison jusqu'à ce que 50 % des gousses soient mûres. Utiliser un taux plus élevé pour les infestations plus importantes.

CORMORAN[MD]

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS :

- Acramite[MD] 50 WS
- Luna Sensation[MC]
- Polyram[MD] DF WSP
- Pristine[MD] WG

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Vérifier que le pulvérisateur est propre et non contaminé par d'autres matériaux, sous peine d'endommager les cultures ou de boucher le pulvérisateur.
2. Remplir le réservoir à moitié avec de l'eau propre.
3. Commencer l'agitation.
4. Vérifier que le système d'agitation fonctionne correctement et créé une action d'ondulation ou de roulement sur la surface du liquide.
5. Verser le produit directement du conteneur dans le réservoir de pulvérisation partiellement rempli.
6. Continuer à remplir le réservoir. Augmenter l'agitation si nécessaire pour maintenir l'action en surface.
7. Maintenir une agitation continue pendant le mélange et l'application pour assurer une suspension uniforme. Si le mélange reste sans agitation pendant des périodes prolongées, agiter le mélange pendant au moins 10 minutes avant l'utilisation.

ROTATION DES CULTURES :

Il n'y a pas de restrictions en matière de rotation des cultures pour ce produit.

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE :

- Fraises : 1 jour
- Fruits à noyau, légumes-feuilles du genre Brassica (groupe de cultures 5-13 et sous-groupe de cultures 4-13B), poivrons, pommes de terre : 7 jours
- Petits fruits (sous- groupe de cultures 13-07B) : 8 jours
- Maïs sucré : 10 jours
- Luzerne (pour la production de semences), pommes : 14 jours

ENTREPOSAGE :

- Conserver dans le récipient d'origine, fermé hermétiquement.
- Ne pas expédier ni entreposer à proximité de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, de semences et d'engrais.
- Entreposer dans un endroit frais, sec, fermé à clé, bien ventilé et sans écoulement au sol.
- Tenir à l'écart du feu, des flammes nues ou d'autres sources de chaleur.

CONSEILS PRATIQUES :

Envisager des applications précoces (avant la chute des pétales) de CORMORAN[MD] pour permettre aux insectes bénéfiques de s'accumuler plus tard dans la saison. Pour minimiser la possibilité d'effets transitoires sur le développement du couvain d'abeilles, ne pas utiliser CORMORAN[MD] sur les cultures en fleurs lorsque les abeilles butinent activement. Si les vergers ont été historiquement infestés par des acariens ou des pucerons, s'assurer de faire des repérages réguliers et d'utiliser des miticides pour supprimer leurs populations.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

NEMATICIDE

UNCLASSIFIED

NIMITZ[MD] 480 EC

Un nématicide à action rapide agissant par contact, NIMITZ[MD] 480 EC constitue un nouvel outil de gestion révolutionnaire pour supprimer les nématodes cécidogènes et les nématodes des lésions racinaires des légumes-fruits et les cucurbitacées.

MATIÈRE ACTIVE :

Fluensulfone 480 g/L = EC

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 9,46 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 1,62 à 3,24 L/ac
Acres traités : 3 à 6 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie Terrestre : 120 L/ac (32 gal US/ac)
Voie aérienne : Ne pas appliquer

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

Si NIMITZ[MD] 480 EC est appliqué dans des zones à fortes précipitations, éviter de l'appliquer pendant la pluie ou lorsque des pluies sont prévues dans les 24 heures suivantes. Une humidité excessive immédiatement après l'application peut entraîner le déplacement de ce produit au-delà de la zone ciblée.

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Aubergines
- Concombres
- Courges
- Melons (cantaloup, melon d'eau, melon miel)
- Okra
- Poivrons et piments
- Tomates (sauf petites tomates)

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS

- Nématodes cécidogènes
- Nématodes des lésions racinaires

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Le fluensulfone est un véritable nématicide qui tue la cible par contact, plutôt que par une paralysie temporaire comme on le voit avec les anciens organophosphorés et carbamates. NIMITZ[MD] 480 EC a une activité rapide. Après une heure d'exposition, les nématodes cessent de se nourrir, deviennent paralysés et une mortalité complète est atteinte dans les 24 à 72 heures. Tous les œufs de nématodes pondus après une exposition à NIMITZ[MD] 480 EC sont susceptibles de ne pas être viables, ou si des juvéniles éclosent, ils ne survivent pas.

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES

Les applications peuvent être incorporées par diffusion, par bande et par incorporation, ou appliquées par chimigation au goutte-à-goutte. Appliquer à un taux de 1,62 à 3,24 L/acre au minimum 7 jours avant la transplantation. Les applications au sol ne doivent être effectuées que conformément au mode d'emploi et aux conditions d'utilisation décrites sur l'étiquette. Les zones traitées peuvent être recouvertes de plastique ou laissées à découvert selon les pratiques de plantation. NIMITZ[MD] 480 EC n'assure pas une suppression résiduelle contre les nématodes. Ne pas faire plus d'une application par culture et ne pas appliquer plus de 8 L de produit par hectare (3,24 L/acre), par an (365 jours).

NIMITZ[MD] 480 EC

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Ne pas appliquer NIMITZ[MD] 480 EC avec un autre produit avant de tester la compatibilité physique et chimique du mélange. Pour déterminer la compatibilité, verser les proportions recommandées du (des) produit(s) dans un récipient approprié. Après le mélange, attendre 30 minutes et vérifier si le produit reste mélangé. Si le produit reste mélangé, il est considéré comme physiquement compatible.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Ajouter la quantité recommandée de NIMITZ[MD] 480 EC à l'eau du réservoir du pulvérisateur et bien mélanger.
2. Continuer à agiter à intervalles fréquents pendant l'application.
3. Si NIMITZ[MD] 480 EC doit être mélangé avec d'autres produits ou engrais, la compatibilité physique du mélange doit être testée comme décrit ci-dessus avant l'utilisation.

ROTATION DES CULTURES

Ne pas planter de cultures non mentionnées sur l'étiquette sur des terres traitées pendant les 365 jours qui suivent l'application du produit.

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Ne pas nourrir les animaux avec des produits traités ou des matières végétales résiduelles.

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri du gel.

CONSEILS PRATIQUES :

L'humidité du sol doit être suffisante pour permettre une incorporation mécanique uniforme et pour favoriser la germination des graines ou la croissance des plantes.

Pour un rendement optimal, toutes les applications doivent être incorporées à l'eau et/ou à l'aide de moyens mécaniques jusqu'à une profondeur de 15 à 20 cm. Reprendre un programme d'irrigation normal immédiatement après la transplantation.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

INSECTICIDES

GROUPE 1B

PYRINEX[MD] 480 EC

Suppression flexible, à large spectre des insectes ravageurs dans les céréales, le canola et plusieurs autres cultures.

N.B. : ADAMA ne fabrique plus le produit PYRINEX[MD] 480 EC. Consulter votre détaillant pour la disponibilité.

MATIÈRE ACTIVE :

Chlorpyriphos 480 g/L = EC

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 10 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 235 à 600 mL/ac
Acres traités : 17 à 42 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie Terrestre : 20 à 80 L/ac
(5 à 20 gal US/ac)
Voie aérienne : 4 à 12 L/ac
(1 à 3 gal US/ac)

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

4 à 6 heures

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Ail
- Brocoli
- Brocoli chinois
- Carottes
- Céleri
- Céréales (blé, orge, avoine)
- Choux de Bruxelles
- Choux
- Chou-fleurs
- Concombres
- Fraises
- Maïs (de grande culture, sucré)
- Poivrons (verts)
- Pommes de terre
- Oignons
- Rutabagas
- Radis
- Tabac

PYRINEX[MD] 480 EC est homologué pour près de 30 cultures. Consulter l'étiquette pour plus d'informations.

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS

- Altise de la pomme de terre
- Autographe de la luzerne
- Cécidomyie orangée du blé (blé seulement)
- Charançon des graines
- Dendroctone du pin ponderosa
- Doryphore de la pomme de terre (larve)
- Fausse-teigne des crucifères (larve)
- Légionnaire bertha
- Légionnaire grise
- Légionnaire uniponctuée
- Mouche de l'oignon
- Mouche du chou
- Noctuelle du fraisier
- Puceron du noisetier
- Puceron russe du blé
- Punaise terne
- Punaises
- Sauterelles
- Tétranyque du blé
- Ver-gris à dos rouge
- Ver-gris moissonneur
- Ver-gris noir
- Ver-gris orthogonal
- Ver-gris panaché

PYRINEX[MD] 480 EC

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Un insecticide organophosphoré qui supprime les insectes par contact, par ingestion et par inhalation des vapeurs.

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES

La nécessité et le calendrier d'une application doivent être basés sur la présence de parasites à des stades de développement vulnérables et de populations importantes, tel que déterminé par le réseau de surveillance local. Consulter l'étiquette pour connaître les cultures et les insectes spécifiques.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

PYRINEX[MD] 480 EC peut être mélangé en réservoir avec les herbicides énumérés pour le blé, l'avoine et l'orge. Lors du mélange en réservoir, il faut d'abord ajouter l'herbicide dans le réservoir de pulvérisation, puis ajouter PYRINEX[MD] 480 EC.

- 2,4-D ESTER 700
- Banvel[MD] + 2,4-D amine
- BUMPER[MD] 432 EC
- MCPA ESTER 600
- Velocity[MD]

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau jusqu'aux ⅔ du volume final de la pulvérisation.
2. En cas de mélange en réservoir, ajouter la quantité nécessaire d'herbicide ou de fongicide.
3. Ajouter la quantité requise de PYRINEX[MD] 480 EC en agitant.
4. Remplir le réservoir avec de l'eau jusqu'au volume final souhaité.
5. Laisser l'agitateur en marche pendant le mélange et l'application.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction l'année suivante

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Canola : 21 jours
- Tournesol : 42 jours
- Céréales (blé, orge, avoine) : 60 jours
- Maïs (de grande culture, sucré), pommes de terre : 70 jours

Consulter l'étiquette pour plus d'information sur les intervalles avant la récolte de cultures spéciales.

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Les céréales cultivées comme culture de couverture et traitées avec l'insecticide PYRINEX[MD] 480 EC ne doivent pas être récoltées pour la consommation humaine ou animale dans les 60 jours suivant l'application.

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri du gel.

CONSEILS PRATIQUES :

Éviter d'effectuer des traitements lorsque la température est élevée. Pour obtenir la meilleure suppression de la cécidomyie du blé et des vers gris, appliquer l'insecticide le soir (après 19 h) ou le matin (avant 8 h). Utiliser suffisamment d'eau pour couvrir le sol, la plante ou l'insecte cible faisant l'objet du traitement.

Attendre 24 heures avant de reprendre les activités.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

INSECTICIDES

GROUPE 3

SILENCER[MD] 120 EC

SILENCER[MD] 120 EC supprime un large éventail d'insectes dans les grandes cultures, les récoltes de fruits de verger et les cultures horticoles.

MATIÈRE ACTIVE

Lambda-cyhalothrine 120 g/L = EC

FORMAT

Caisse : 4 bidons de 3,785 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 17 à 94 mL/ac
Acres traités : 40 à 220 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie terrestre : 40 à 80 L/ac
(10 à 20 US gal/ac)
Voie aérienne : 4 à 16 L/ac
(1 à 4 US gal/ac)

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

1 heure

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Brise-vents de cerisiers de Virginie
- Carottes
- Céréales (avoine, blé, orge)
- Cerises
- Choux (brocoli, choux de Bruxelles, choux, chou-fleurs)
- Fraises
- Laitues pommées et frisées
- Légumes-bulbes (ail, poireau, oignons verts et ciboulette, échalotes)
- Maïs (de grande culture, sucré)
- Patates douces
- Pêches et nectarines
- Poires
- Pommes
- Pommes de terre
- Prunes
- Soya
- Tomates
- Tabac

SILENCER[MD] 120 EC est homologué pour près de 30 cultures. Consulter l'étiquette pour plus d'informations.

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS

- Altise de la pomme de terre
- Altise des crucifères
- Altise des tubercules
- Anthonome de la fleur du fraisier
- Arpenteuse tardive
- Carpocapse de la pomme
- Cécidomyie du chou-fleur
- Cécidomyie du pommier
- Cercope des prés
- Charançon de la carotte
- Charançon de la graine du chou (adultes)
- Charançon de la prune
- Charançon du maïs
- Charançon noir de la vigne (adultes)
- Charançon postiche de la luzerne
- Charançon rayé du pois
- Chrysomèle du haricot
- Chrysomèle du tournesol
- Cicadelle blanche du pommier
- Cicadelle de la pomme de terre
- Doryphore de la pomme de terre
- Fausse-arpenteuse du chou
- Larve de la fausse-teigne des crucifères
- Légionnaire bertha
- Légionnaire d'automne
- Légionnaire uniponctuée
- Livrée des prairies
- Mineuse marbrée
- Mouche de la carotte
- Piéride du chou
- Psylle du poirier (nymphes, adultes)
- Puceron du haricot
- Puceron du pois
- Puceron du soya
- Puceron farineux du prunier
- Puceron lanigère du pommier
- Puceron vert du pêcher
- Puceron vert
- Punaise
- Punaise brune du pommier
- Punaise terne
- Pyrale du maïs
- Sauterelles
- Thrips de l'oignon
- Tordeuse à bandes obliques
- Tordeuse du cerisier
- Tordeuse du pommier
- Tordeuse orientale du pêcher
- Tordeuse pâle du pommier
- Trypète des cerises
- Ver de l'épi de maïs
- Ver gris
- Ver-gris moissonneur
- Ver-gris occidental du haricot

SILENCER[MD] 120 EC

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Insecticide agissant rapidement dans l'estomac et par contact.

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES

La nécessité et le calendrier d'une application doivent être basés sur la présence de parasites à des stades de développement vulnérables et de populations importantes, tel que déterminé par le réseau de surveillance local. Consulter l'étiquette pour connaître les cultures et les périodes d'apparition des insectes.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Herbicides :
- SQUADRON[MD] II
- BISON[MD] 400 L

Fongicides :
- Allegro[MD]
- BUMPER[MD] 432 EC
- Headline[MD] EC
- Quilt[MD]
- TOPNOTCH[MC]

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Confirmer à l'avance la compatibilité des produits en préparant de petites quantités proportionnelles d'eau avec SILENCER[MD] 120 EC et le produit d'association pour mélange en réservoir.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction l'année suivant le traitement.

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Oléagineux, Pommes de terre, Tournesol : 7 jours
- Blé pour fourrages, fléole des prés, maïs (ensilage) : 14 jours
- Légumineuses (soya, haricots, pois de grande culture, féveroles, pois chiches, lentilles), Maïs (de grande culture) : 21 jours
- Avoine, blé, orge : 28 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Ne pas faire paître le bétail dans les 3 jours suivant l'application sur la luzerne et dans les 14 jours suivant l'application sur le blé, l'orge, l'avoine et la fléole des prés.

Pour le maïs d'ensilage, ne pas appliquer dans les 14 jours avant la récolte pour l'ensilage.

Toutes les autres cultures enregistrées NE DOIVENT PAS faire paître ou récolter du fourrage traité, de la paille ou du foin pour l'alimentation du bétail.

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri du gel.

CONSEILS PRATIQUES :

Effectuer les traitements à une température ne dépassant pas les 25 °C.
Appliquer le soir ou tôt le matin lorsque la température est fraîche afin d'obtenir la meilleure suppression.
Attendre 24 heures avant de reprendre les activités.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

INSECTICIDES

GROUPE 4

SOMBRERO[MD] 600 FS

Traitement des semences en début de saison qui permet une suppression durable des insectes ravageurs difficiles à éradiquer, y compris les vers fil-de-fer et les altises dans les céréales, les oléagineuses, le soya et le maïs.

MATIÈRE ACTIVE

Imidaclopride 600 g/L = SC

FORMAT

Caisse : 8 bidons de 1,54 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : Consulter l'étiquette, les doses d'application varient en fonction du type de semence.
Acres traités : Varient

N.B. : Un colorant DOIT être ajouté conformément à la Loi sur les produits antiparasitaires et au Règlement sur les semences.

VOLUME D'EAU

Diluer dans une quantité suffisante d'eau pour obtenir une distribution uniforme sur les graines.

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

Sans objet

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Avoine
- Blé (de printemps, d'hiver)
- Canola[1]
- Maïs[1]
- Orge
- Soya

[1] Homologué pour une utilisation sur cette semence dans les installations commerciales de traitement des semences uniquement.

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS

- Altises
- Altise du maïs
- Chrysomèle du haricot
- Mouche des semis
- Puceron du soya
- Ver fil-de-fer

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

SOMBRERO[MD] 600 FS contient un insecticide de traitement des semences éprouvé et très efficace qui permet une suppression à large spectre des insectes aériens et souterrains. Une fois que les semences traitées ont été plantées, la matière active que contient Sombrero[MD] 600 FS est libérée de manière à former une barrière de protection autour des semences. À mesure que la plante se développe, l'action systémique de Sombrero[MD] 600 FS le répand à travers la tige et les feuilles qui se déploient, assurant ainsi une suppression durable contre les insectes et procurant à la culture la protection nécessaire pour qu'elle puisse croître à son plein potentiel.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

- Allegiance[MD]
- Apron Maxx[MD] RTA[MD]
- EverGol[MD] Energy
- Insure[MD] Cereal FX4
- Insure[MD] Pulse
- Rancona[MD] Apex
- Raxil[MD] MD
- Raxil[MD] Pro
- Trilex[MD] EverGol[MD]
- Vibrance[MD] Quattro
- Vibrance[MD] Maxx RFC

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Ajouter le fongicide.
2. Ajouter des agents de revêtement.
3. Ajouter SOMBRERO[MD] 600 FS.

SOMBRERO[MD] 600 FS

DOSES D'APPLICATION

Culture	Insecte	Doses	Renseignements sur le traitement
Maïs, maïs de grande culture pour la production de semences	Ver fil-de-fer	21,3 mL par 80 000 graines de semences	Diluer dans une quantité suffisante d'eau pour obtenir une distribution uniforme sur les graines. S'assurer que les graines sont bien colorées.
Maïs de grande culture pour la production de semences	Altise du maïs	80 mL par 80 000 graines de semences	D'autres polymères et matériaux de revêtement peuvent s'avérer nécessaires.
Avoine, blé (de printemps, d'hiver), orge	Ver fil-de-fer	17 à 50 mL par 100 kg de graines de semences	Diluer dans une quantité suffisante d'eau pour obtenir une distribution uniforme sur les graines.
Soya	Puceron du soya, chrysomèle du haricot, mouche des légumineuses ver fil-de-fer	104 à 208 mL par 100 kg de graines de semences	Utiliser la dose la plus élevée lors de l'ensemencement précoce, lorsqu'on s'attend à de fortes populations d'insectes et lors de périodes de suppression prolongée contre les pucerons. Diluer dans une quantité suffisante d'eau pour obtenir une distribution uniforme sur les graines.
Canola	Altises	667 à 1 333 mL par 100 kg de graines de semences	Dans les zones où les populations d'altise sont élevées, il est recommandé d'appliquer la dose d'application la plus élevée.

ENTREPOSAGE

- Garder à l'abri du gel.
- Avant l'application, SOMBRERO[MD] 600 FS doit être soigneusement agité pour assurer un mélange uniforme du produit.

RESTRICTIONS D'USAGE [1]

1. Ne pas utiliser les semences traitées pour la transformation des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou des huiles.
2. Ne pas faire paître ou nourrir le bétail sur les zones traitées pendant les 4 semaines suivant la plantation.
3. Les semences de canola ou de colza traitées et entreposées pendant des périodes supérieures à 6 mois peuvent voir leur taux de germination diminuer plus rapidement que les semences non traitées. Les semences traitées entreposées pendant plus de 6 mois doivent faire l'objet d'un test de germination avant la plantation. Ne pas entreposer les semences traitées à une température supérieure à 25 °C ou à la lumière directe du soleil.
4. Ce produit chimique démontre les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans les eaux souterraines. Son utilisation dans des zones où les sols sont perméables ou la nappe phréatique peu profonde peut entraîner une contamination des eaux souterraines.

[1] Tous les sacs contenant des semences traitées doivent être étiquetés ou marqués. Veuillez consulter l'étiquette pour les instructions.

CONSEILS PRATIQUES :

Pour une suppression optimale des insectes, s'assurer de bien recouvrir les semences. En ce qui concerne la gestion de la résistance, utiliser SOMBRERO[MD] 600 FS en alternance avec des Groupes d'insecticides différents capables de supprimer les mêmes insectes ravageurs dans les champs.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

NOTES

Tout le monde affirme que ses produits sont 'les meilleurs' – sont les plus performants, ont les meilleurs rendements, offrent la meilleure protection — la liste n'en finit plus.

Mais combien d'entreprises prennent vraiment le temps d'écouter les difficultés auxquelles sont confrontés leurs clients et leur recommandent les meilleures solutions pour répondre à leurs difficultés?

Gavin Lunn
Gestionnaire de comptes majeures, Est du Canada

FONGICIDES

MAÎTRISE DE MALADIES

FONGICIDES

BUMPER[MD] 432 EC 72

CAPTAN 80 WSP 75

CUSTODIA[MD] 78

FOLPAN[MD] 80 WDG 80

ORIUS[MD] 430 SC 83

NOUVEAU SORATEL[MC] 85

TOPNOTCH[MC] 87

FONGICIDE

GROUPE 3

BUMPER[MD] 432 EC

Fongicide systémique à large spectre qui protège contre les pertes de rendement et de qualité dues aux maladies foliaires, y compris la pourriture sclérotique dans les bleuets.

MATIÈRE ACTIVE

Propiconazole 432 g/L = EC

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 4,8 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 60 à 180 mL/ac
Acres traités : 27 à 80 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie Terrestre : min 80 L/ac (20 gal US/ac)
Voie aérienne : 16 à 20 L/ac (4 à 5 gal US/ac)

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

1 heure

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Abricots
- Amélanches
- Avoine
- Blé (hiver, printemps)
- Bleuets (en corymbe, nains)
- Canola
- Canneberges
- Cerises (douces, aigres)
- Haricots secs comestibles
- Maïs
- Mûres et framboises
- Nectarines
- Orge
- Pêches
- Prunes
- Soya

PRINCIPALES MALADIES SUPPRIMÉES

- Brûlures
- Brûlure des pousses
- Jambe noire
- Nodule noir (répression)
- Oïdium blanc
- Pourriture brune
- Pourriture sclérotique
- Rayure réticulée (tachetée ou réticulée)
- Rouilles
- Rouille jaune
- Tache foliaire
- Tache helminthesporienne
- Tache septorienne

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Activité systémique à large spectre avec une excellente protection de la surface des feuilles et une translocation dans la plante pour une prévention supplémentaire des maladies.

BUMPER[MD] 432 EC

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES

Culture	Maladies	Moment d'application
½ dose à 60 mL/acre		
Blé	Tache helminthosporienne (auréolée), tache septorienne,	
Orge	Rayure réticulée	Hâtif : Stade de croissance 12 à 23, dès le stade de 2 feuilles.
Dose standard à 120 mL/acre		
Avoine	Rouille couronnée, tache septorienne	Hâtif : stades de croissance 29 à 37, dès l'apparition de la maladie, habituellement à partir du début de la montaison. Tardif : stades de croissance 49 à 55, avant la sortie de la moitié de l'épi.
Blé	Oïdium, rouille des tiges et des feuilles, rouille jaune, septoriose, tache helminthosporienne, tache septorienne des glumes	
Orge	Oïdium (blanc), rayure réticulée, rouille des tiges et des feuilles, tache helminthosporienne (auréolée), tache pâle, tache septorienne	
Canola	Jambe noire	Stade de la rosette, entre la deuxième vraie feuille et la montaison.
Haricots secs comestibles	Rouille	Dès qu'on détecte la maladie et un deuxième traitement de 14 à 21 jours plus tard.
Maïs	Helminthosporiose du Nord et du Sud du maïs, kabatiellose, rouilles, tache grise, tache helminthosporienne	Au tout premier signe de la maladie.
Soya (destiné aux semences)	Œil de grenouille, pourriture toile d'araignée	Au tout premier signe de la maladie. En cas d'infestation grave, appliquer un deuxième traitement 14 jours après le premier.

UTILISATION DANS LES FRUITS ET LES CULTURES SPÉCIALES

Cultures	Maladies
Amélanches	Entomosporiose des feuilles et des baies de l'amélanchier, rouille grillagée
Asperges	Rouille
Bleuets nains, bleuets en corymbe	Pourriture sclérotique
Canneberges	Brûlure des pousses
Cèdre rouge de l'Ouest	Maladie de Keithia
Cerises douces et aigres	Pourriture brune et la brûlure de la fleur, pourriture brune des fruits, tache foliaire
Pâturin du Kentucky cultivé pour la semence	Oïdium blanc
Pêches, nectarines, prunes, abricots	Pourriture brune et la brûlure de la fleur, pourriture brune des fruits
Prunes, cerises aigres	Nodule noir (répression seulement)
Rutabagas	Oïdium blanc

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

BUMPER[MD] 432 EC

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Herbicides :
- 2,4-D ESTER 700
- BADGE[MD]
- BROMOTRIL[MD]
- MCPA ESTER 600

Insecticide :
- SILENCER[MD] 120 EC

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié avec de l'eau et agiter doucement.
2. Ajouter la quantité requise de BUMPER[MD] 432 EC et agiter à fond.
3. Continuer à remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau jusqu'aux neuf dixièmes et, le cas échéant, ajouter la quantité requise du produit d'association en réservoir.
4. Terminer le remplissage du réservoir du pulvérisateur avec de l'eau tout en maintenant l'agitation durant le mélange et la pulvérisation.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Maïs : 14 jours
- Haricots : 28 jours
- Céréales (blé, orge, avoine) : 45 jours
- Soya : 50 jours
- Canola : 60 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Ne pas laisser le bétail paître dans les cultures traitées dans les trois jours qui suivent l'application.

ENTREPOSAGE

Peut être conservé à n'importe quelle température

CONSEILS PRATIQUES :

BUMPER[MD] 432 EC devrait être appliqué en prévention contre les maladies. Les maladies déjà établies sont plus difficiles à combattre et peuvent avoir déjà réduit la vigueur de la culture.

FONGICIDES

GROUPE M4

CAPTAN 80 WSP

CAPTAN 80 WSP peut être utilisé pour supprimer certaines maladies fongiques des fruits, des légumes et des cultures ornementales. Il est également utile pour le traitement des sols afin de supprimer certaines pourritures des semences ainsi que la fonte des semis.

MATIÈRE ACTIVE

80 % CAPTAN = WSP (petit sac hydrosoluble)

FORMAT

Caisse : 4 sacs en aluminium contenant chacun 5 sachets de 0,5 kg

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : Varient selon la culture. Voir le tableau ci-dessous.
Acres traités : Varient

VOLUME D'EAU

Voie Terrestre : 400 L/ac (105 gal US/ac)
Voie aérienne : 20 L/ac (5 gal US/ac)

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

Sans objet

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Abricots
- Bleuets en corymbe, mûres, mûre de Logan
- Bleuets nains
- Cerises
- Concombres (cultivés en plein champ)
- Fraises (cultivées en plein champ)
- Framboises
- Ginseng
- Nectarines
- Pêches
- Poires
- Pommes
- Pommes de terre
- Prunes
- Pruneaux
- Raisins
- Rhubarbe
- Tomates (cultivées en plein champ – applications foliaires)
- Plantes ornementales de serre (fleurs non coupées : applications foliaires sur l'aster, le camélia, l'œillet, le chrysanthème, le dahlia, le lilas, la rose et la tulipe)
- Plantes ornementales d'extérieur (fleurs coupées et non coupées)
- Traitement du sol et des bancs de serre (traitement du sol : plants ou repiquages de roses et autres fleurs, arbustes, arbres, lits de semences de gazon, haricots, céleris, crucifères, aubergines, pois, tomates, poivrons
- Surfaces gazonnées

PRINCIPALES MALADIES SUPPRIMÉES ET DOSES D'APPLICATION

Culture	Maladies supprimées	Doses
CULTURES FRUITIÈRES		
Abricots	Pourriture brune	1,6 kg/acre
Cerises	Criblure (tache des feuilles), pourriture brune	
Pêches et nectarines	Pourriture brune, tavelure	
Prunes et pruneaux	Nodule noir, pourriture brune	
Bleuets	Pourriture du fruit, pourriture sclérotique	0,9 kg/400 L d'eau par acre
Fraises	Moisissure grise, tache foliaire	1,4 kg/acre
Framboises	Brûlure des dards, pourriture du fruit	1,0 kg/400 L d'eau par acre

[1] Sauf les poires D'Anjou

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

CAPTAN 80 WSP

Culture	Maladies supprimées	Doses
Mûres	Pourriture du fruit	0,9 kg/400 L d'eau par acre
Mûres de Logan	Brûlure des dards, pourriture du fruit, tache de la tige, tache foliaire,	0,6 à 0,9 kg par 400 L d'eau/ac
Pommes	Tavelure – tache de suie, moucheture, tache phoméenne, pourriture amère, pourriture noire, chancre pérennant du pommier	1,2 kg/ac
Poires[1]	Tache de suie, tavelure	
Raisins	Branche moribonde (infections de la saison en cours)	0,8 kg/ac
	Mildiou, pourriture noire	0,8 à 1,2 kg/ac
Rhubarbe (dans les serres à forcer)	Pourriture foliaire	0,5 à 0,8 kg par 1000 L d'eau
CULTURES LÉGUMIÈRES		
Concombres (de champ seulement)	Anthracnose, gale	0,9 à 1,7 kg/ac
Pommes de terre	Brûlure alternarienne (hâtive), mildiou	1,0 à 1,5 kg/ac
Tomates	Anthracnose, tache septorienne	1,1 à 1,7 kg/ac
Ginseng	Pour la suppression de la pourriture des racines causée la Rhizoctonie, de la fonte des semis, de la pourriture des racines causée par pythium, de la pourriture des racines causée par phytophthora et de la moisissure grise et la répression des pourridiés à cylindrocarpon	1,0 kg/ac (0,8 kg é.a./ac) dans un volume de pulvérisation de 378 à 757 L d'eau/acre
GAZONS ET USAGES ORNEMENTAUX		
Traitements des sols et des bancs de serre	Utilisation comme traitement du sol contre les maladies de fonte des semis et de pourriture des racines des plants ou des transplants de roses (et autres arbustes, arbres, fleurs), de lits de semences de gazon et de légumes	1,5 kg par 1000 L d'eau et appliquer à un taux de 50 à 85 L par 100 m^2
Gazon (surfaces gazonnées seulement)	Plaque brune, pourriture des racines, tache foliaire et fonte des semis,	60 g dans 20 L d'eau pour 100 m^2
PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR		
Camélias	Brûlure des pétales	1,25 kg par 1000 L d'eau
Asters, dahlias, lilas, roses, tulipes	Pourrissement des fleurs	
Œillets	Tache foliaire	1,25 à 1,5 kg par 1000 L d'eau
Chrysanthèmes	Pourrissement des fleurs, tache septorienne	
Roses	Tache noire	
Bégonias (tubéreux), jonquilles, dahlias, glaïeuls, iris (bulbeux), narcisses, tulipes	Fonte des semis, pourriture des bulbes	3,75 à 9,5 kg par 1000 L d'eau

CAPTAN 80 WSP

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur au tiers ou à la moitié avec de l'eau propre et commencer à agiter ou la conduite de retour en cuve.
2. Ajouter le nombre requis de sachets non ouverts du fongicide CAPTAN 80 WSP directement dans le réservoir du pulvérisateur.
3. Une agitation vigoureuse est nécessaire pour que CAPTAN 80 WSP soit totalement en suspension. La température de l'eau et le degré d'agitation détermineront le temps de dissolution des sachets. Les sachets doivent être complètement dissous avant l'application ou l'ajout de partenaires de mélange en réservoir. Maintenir une agitation suffisante pendant le mélange et l'application.
4. Si nécessaire, ajouter le produit d'association du mélange en réservoir.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Abricots, bleuets, cerises, concombres, fraises, mûres de Logan, pêches et nectarines, pommes de terre, prunes et pruneaux, rhubarbe, tomates : 2 jours
- Poires, pommes, raisins : 7 jours
- Ginseng : 20 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

N/D

ENTREPOSAGE

Peut être conserver à n'importe quelle température.

CONSEIL PRATIQUE :

Les petits sacs contenant le fongicide CAPTAN 80 WSP sont hydrosolubles et se dissoudront complètement dans l'eau. Après avoir ouvert le sac extérieur, déposer le nombre requis de petits sacs non ouverts dans le réservoir de pulvérisation. Resceller le sac extérieur afin de protéger les petits sacs qui restent. Ne pas trop manipuler les petits sacs hydrosolubles ni les exposer à l'humidité, car cela risque de provoquer leur rupture. Faire en sorte que les petits sacs ne soient pas mouillés avant le mélange de la solution de pulvérisation.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

FONGICIDES

GROUPES 3 & 11

CUSTODIA[MD]

Un fongicide à modes d'action multiples offrant une protection préventive et curative de la feuille étendard contre toutes les principales maladies foliaires affectant le blé et l'orge.

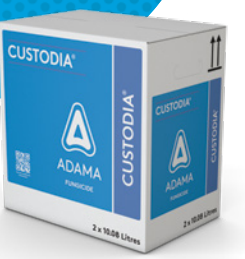

MATIÈRES ACTIVES

Tébuconazole 200 g/L et azoxystrobine 120 g/L = SC

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 10,08 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 190 à 250 mL/ac
Acres traités : 40 à 53 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie Terrestre : 40 L/ac (10 gal US/ac)
Voie aérienne : 20 L/ac (5 gal US/ac)

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

Éviter d'appliquer lorsque des fortes pluies sont prévues.

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Blé (de printemps, d'hiver)
- Orge

PRINCIPALES MALADIES SUPPRIMÉES

- Rayure réticulée
- Rouille des feuilles (rouille brune)
- Rouille des tiges (rouille noire)
- Rouille jaune (striée)
- Taches bronzées (auréolées)
- Tache septorienne
- Tache helminthosporienne

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

CUSTODIA[MD] est un fongicide à large spectre ayant des propriétés à la fois préventives et curatives. Grâce à son activité systémique et translaminaire unique, CUSTODIA[MD] a montré qu'il circule dans les feuilles et descend à l'intérieur de la plante, offrant ainsi une meilleure protection. CUSTODIA[MD] pénètre rapidement dans le tissu foliaire protégeant la feuille étendard de toutes les maladies foliaires majeures.

STADE DES CULTURES

Culture	Maladies supprimées	Moment d'application
Blé (de printemps, d'hiver)	Rouille des feuilles, rouille des tiges, rouille jaune, tache septorienne, taches bronzées	Appliquer CUSTODIA[MD] sur les feuilles dès les premiers signes ou au tout premier stade de la maladie, jusqu'au début de l'épiaison. L'utilisation d'une dose plus élevée doit être envisagée lorsque les conditions météorologiques favorisent le développement de la maladie.
Orge	Rayure réticulée, tache helminthosporienne, rouille des feuilles, des tiges et jaune, tache septorienne, taches bronzées	

CUSTODIA[MD]

MÉLANGE EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉ ET VALIDÉ

Manipulator[MC]

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Utiliser 40 L d'eau/acre pour les applications terrestres et 20 L d'eau/acre pour les applications aériennes.
2. Utiliser un filtre de 50 mailles (ou dont les mailles sont plus espacées).
3. Remplir la cuve du pulvérisateur avec de l'eau jusqu'aux trois quarts.
4. Ajouter dans le pulvérisateur la quantité nécessaire de fongicide foliaire CUSTODIA[MD].
5. Agiter jusqu'à ce que le fongicide soit bien mélangé.
6. Continuer d'agiter et ajouter la quantité nécessaire de produit d'association pour mélange en réservoir.
7. Finir de remplir la cuve avec l'eau au niveau désiré.
8. Une fois la pulvérisation terminée, rincer complètement la cuve, la rampe, les boyaux et les filtres de conduite et les tamis de buse avec de l'eau propre afin d'éviter tout dommage éventuel aux autres cultures.
9. Répéter les étapes de nettoyage du pulvérisateur en utilisant une solution de nettoyage adéquate pour système de pulvérisation.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Fourrages, foin : 6 jours
- Grains à maturité : 36 jour

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Au cours des 6 jours suivant un traitement, ne pas permettre aux animaux d'aller au pâturage ou ne pas leur servir de fourrages verts. La paille coupée après la récolte peut être servie aux animaux ou utilisée comme litière.

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri du gel.

CONSEILS PRATIQUES :

Pour maîtriser de façon optimale les maladies foliaires, CUSTODIA[MD] devrait être appliqué au stade de la feuille étendard. Pour des résultats satisfaisants, il faut assurer une bonne couverture ; ne pas utiliser moins d'eau que les volumes recommandés.

Pour la suppression de la fusariose, nous recommandons d'appliquer le fongicide ORIUS[MD] 430 SC à l'épiaison complète après un traitement avec CUSTODIA[MD] au stade de la feuille étendard. Pour la gestion de la résistance, CUSTODIA[MD] contient des fongicides des Groupes 3 et 11.

Dans la mesure du possible, utiliser CUSTODIA[MD] ou d'autres fongicides des groupes 3 et 11 en alternance avec des fongicides appartenant à d'autres groupes qui maîtrisent les mêmes agents pathogènes.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

FONGICIDES

GROUPE M

FOLPAN[MD] 80 WDG

Un fongicide granulaire dispersible dans l'eau qui offre une protection exceptionnelle contre les maladies les plus courantes et les plus dommageables pour l'économie dans les vignes et autres cultures fruitières, maraîchères et ornementales.

MATIÈRE ACTIVE

80 % Folpet = SC

FORMAT

Caisse : 2 sacs de 5 kg

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 0,5 à 2 kg/ac
Acres traités : 2,5 à 10 ac/sac

VOLUME D'EAU

Voie Terrestre : 400 à 1200 L/ac (100 à 317 gal US/ac)
Voie aérienne : Ne pas appliquer

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

Sans objet

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Azalées
- Chrysanthèmes
- Citrouilles
- Concombres de grande culture
- Canneberges
- Courges
- Fraises
- Iris
- Melons
- Mufliers
- Œillets des fleuristes
- Poinsettias (de serre)
- Pommes
- Pommettes
- Raisins
- Tagètes
- Tomates de plein champ
- Zinnias

PRINCIPALES MALADIES SUPPRIMÉES

- Alternariose
- Anthracnose
- Excoriose
- Mildiou
- Moucheture
- Oïdium blanc
- Pourriture de la tige
- Pourriture du fruit
- Pourriture noire, brune et grise
- Pourridié pythien
- Tache des feuilles
- Tache des feuilles (Didymellina)
- Tache de suie
- Tache phoméenne
- Tache septorienne
- Tavelure

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Agit par contact multisite et est doté d'une capacité protectrice. Utiliser régulièrement dans le cadre d'un programme de protection établi.

FOLPAN[MD] 80 WDG

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES

Culture	Maladies supprimées	Moment d'application
Canneberges	Pourriture du fruit	Appliquer lorsque 5 % des bourgeons floraux sont ouverts. Répéter 10 à 14 jours plus tard lorsque 50 à 75 % des bourgeons sont ouverts.
Concombres de grande culture, melons, citrouilles, courges	Anthracnose, mildiou	Appliquer dès l'apparition des feuilles véritables. Répéter à intervalles de 7 jours jusqu'à la récolte.
Fraises	Pourriture grise, pourriture du fruit, tache des feuilles	Appliquer avant l'infection initiale et répéter à intervalles de 7 jours jusqu'à la récolte.
Pommes, pommettes	Alternariose, pourriture noire, tache phoméenne, moucheture, tavelure, tache de suie	Appliquer dans le cadre d'un programme de protection régulier, à partir du stade du bouton vert jusqu'à la récolte. Ne pas faire plus de 6 applications par saison. Consulter l'étiquette pour les précautions supplémentaires.
Raisins	Excoriose	Appliquer lorsque les nouvelles pousses mesurent de 1 à 2 pouces de longueur et répéter lorsqu'elles mesurent de 4 à 6 pouces de hauteur.
	Oïdium blanc	Appliquer dans un mélange en réservoir avec Kumulus[MD] DF dès l'apparition du mildiou et répéter 10 jours plus tard.
	Pourriture noire, mildiou	Appliquer avant et juste après la floraison et lors du premier traitement postfloral. Pour supprimer le mildiou, un traitement supplémentaire 2 ou 3 semaines plus tard pourrait s'avérer nécessaire.
Tomates de plein champ	Anthracnose	Appliquer pendant la première floraison et répéter à intervalles de 7 jours jusqu'à la récolte.
Azalées, chrysanthèmes, iris, mufliers, œillets, poinsettias, tagètes, zinnias	Anthracnose (selon l'espèce ornementale), alternariose, brûlure, pourridié pythien, pourriture de la tige, tache des feuilles (didymellina), tache septorienne	De façon générale, appliquer lors de la levée des plantes ornementales et répéter les traitements à intervalles réguliers. Consulter l'étiquette pour connaître le moment d'application spécifique selon la maladie et l'espèce ornementale.

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

FOLPAN[MD] 80 WDG

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Les insecticides, les adjuvants et les fongicides les plus couramment utilisés. Vérifier les compatibilités avant de faire des mélanges en réservoir.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur presque entièrement et verser la quantité recommandée de Folpan[MD] 80 WDG à la surface de l'eau.
2. Le fongicide peut être prémélangé dans un seau rempli à moitié d'eau. Le mélange peut être versé à travers un tamis dans un réservoir de pulvérisation presque plein.
3. Terminer le remplissage du réservoir.
4. Maintenir l'agitateur en marche pendant le remplissage et la pulvérisation.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Aucune restriction

ENTREPOSAGE

Peut être conserver à n'importe quelle température

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Citrouilles, concombres de grande culture, courges, fraises, melons, raisins, tomates de plein champ : 1 jour
- Canneberges : 30 jours

CONSEILS PRATIQUES :

L'activité fongicide est réduite si elle est associée à des matières fortement alcalines comme la chaux hydratée.

Ne pas utiliser en combinaison avec ou à la suite d'une pulvérisation d'huile.

FONGICIDES

GROUPE 3

ORIUS[MD] 430 SC

Votre outil de choix. ORIUS[MD] 430 SC offre une protection durable et à large spectre contre les maladies les plus dangereuses des feuilles et de l'épi dans le blé, l'orge et l'avoine, en plus de permettre une fenêtre d'application plus large.

MATIÈRE ACTIVE

Tébuconazole 430 g/L = SC

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 9,44 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 89 à 118 mL/ac
Acres traités : 80 à 100 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie terrestre : 40 L/ac (10 gal US/ac)
Voie aérienne : 20 L/ac (5 gal US/ac)

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

Éviter d'appliquer lorsque les fortes pluies sont prévues.

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Avoine
- Blé (de printemps, d'hiver)
- Orge

PRINCIPALES MALADIES SUPPRIMÉES

- Fusariose de l'épi (répression)
- Oïdium blanc
- Rayure réticulée
- Rhynchosporiose
- Rouilles (des feuilles, des tiges, striée)
- Tache des glumes
- Tache helminthosporienne
- Tache septorienne
- Taches bronzées

STADE DES CULTURES

Culture	Maladies supprimées	Moment de l'application	Doses
Avoine	Rouille couronnée, rouille des tiges	Appliquer le fongicide foliaire ORIUS[MD] 430 SC aux tout premiers stades de développement de la maladie.	89 mL/acre
Blé (de printemps, d'hiver)	Pour réprimer la fusariose de l'épi et pour maîtriser la tache des glumes causée par Stagonospora (Septoria)	Pour la répression optimale de la fusariose de l'épi et la maîtrise de la tache des glumes causée par Stagonospora (Septoria), appliquer le fongicide foliaire ORIUS[MD] 430 SC entre le moment où au moins 75 % des épis sur la tige principale sont totalement sortis et celui où 50 % des épis sur la tige principale sont en fleur. Pour la pulvérisation, **une bonne couverture s'avère essentielle** : s'assurer de bien couvrir tous les épis.	118 mL/acre
	Oïdium blanc		
	Rouilles (striée, des feuilles, des tiges), taches bronzées, tache septorienne	Appliquer le fongicide foliaire ORIUS[MD] 430 SC sur les feuilles dès les premiers signes ou au tout premier stade de la maladie, surtout si les conditions météorologiques favorisent le développement de la maladie, jusqu'à la fin de la floraison. Envisager l'utilisation d'une dose plus élevée lorsque les conditions météo favorisent un important développement de la maladie.	89 à 118 mL/ac
Orge	Rayure réticulée, rouilles (striée, des feuilles, des tiges), taches bronzées, tache helminthosporienne, tache septorienne	Appliquer le fongicide foliaire ORIUS[MD] 430 SC aux tout premiers stades de développement de la maladie. Envisager l'utilisation de la dose plus élevée lorsque les conditions météo favorisent un important développement de la maladie.	89 à 118 mL/ac

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

ORIUS[MD] 430 SC

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Le fongicide foliaire ORIUS[MD] 430 SC peut être appliqué comme traitement de postlevée pour le blé (de printemps, d'hiver), l'orge et l'avoine afin de réprimer la fusariose de l'épi et de maîtriser les maladies foliaires.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Il est recommandé d'utiliser le fongicide foliaire ORIUS[MD] 430 SC avec un agent tensioactif non ionique homologué, comme surfactant non ionique ou AgSurf.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Utiliser 40 L d'eau/acre pour les applications terrestres et 20 L d'eau/acre pour les applications aériennes.
2. Utiliser un filtre de 50 mailles (ou dont les mailles sont plus espacées).
3. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau jusqu'aux trois quarts.
4. Ajouter dans le pulvérisateur la quantité nécessaire de fongicide foliaire ORIUS[MD] 430 SC.
5. Agiter jusqu'à ce que le fongicide soit bien mélangé.
6. Continuer d'agiter et ajouter la quantité nécessaire de produit d'association pour mélange en réservoir.
7. Continuer d'agiter tout en ajoutant la quantité nécessaire de l'agent tensioactif non ionique homologué recommandé, à raison de 0,125 % v/v.
8. Finir de remplir le réservoir avec de l'eau au niveau désiré.
9. Une fois la pulvérisation terminée, rincer complètement la cuve, la rampe, les boyaux et les filtres de conduite et les tamis de buse avec de l'eau propre afin d'éviter tout dommage éventuel aux autres cultures.
10. Une fois la pulvérisation terminée, rincer complètement la cuve, la rampe, les boyaux et les filtres de conduite et les tamis de buse avec de l'eau propre afin d'éviter tout dommage éventuel aux autres cultures.

DOSE D'ADJUVANTS

Surfactant non ionique à 0,125 % v/v

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

Blé, orge et avoine : 36 jours

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri du gel.

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Au cours des 6 jours suivant un traitement, ne pas permettre aux animaux d'aller au pâturage ou ne pas leur servir de fourrages verts. La paille coupée après la récolte peut être servie aux animaux ou utilisée comme litière.

CONSEILS PRATIQUES :

ORIUS[MD] 430 SC ne devrait être appliqué que lorsque le risque de fusariose de l'épi est élevé. Consulter votre conseiller agricole local quant à la nécessité d'utiliser ORIUS[MD] 430 SC. La fusariose de l'épi est extrêmement difficile à maîtriser. Elle se déclare par temps chaud et humide, entre la floraison et le stade pâteux mou.

Le moment d'application est critique : pour la répression optimale de la fusariose de l'épi et la suppression de la tache des glumes (Septoria), appliquer le fongicide foliaire ORIUS[MD] 430 SC entre le moment où au moins 75 % des épis de la tige principale sont totalement sortis et celui où 50 % des épis sur la tige principale sont en fleur.

Une bonne couverture de pulvérisation est essentielle : s'assurer de couvrir complètement tous les épis de blé.

NOUVEAU

FONGICIDES

GROUPE 3

SORATEL[MC]

Protection d'avant-garde contre les maladies grâce à la technologie de formulation Asorbital[MC] . Offrant une période d'application souple, il a été prouvé que SORATEL[MC] protège de nombreuses cultures contre les maladies, y compris la fusariose de l'épi dans le blé et le maïs.

ALIMENTÉ PAR LA TECHNOLOGIE DE FORMULATION Asorbital

MATIÈRE ACTIVE

Prothioconazole 250 g/L = EC

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 9,6 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 160 à 320 mL/ac (dose standard : 240 mL/ac)
Acres traités : 30 à 60 ac/bidon (dose standard : 40 ac/bidon)

VOLUME D'EAU

Voie Terrestre : Minimum de 40 L/ac (volume recommandé : 80 L/ac)
Voie aérienne : Minimum de 20 L/ac

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

Éviter d'appliquer lorsque des fortes pluies sont prévues.

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Avoine
- Blé (de printemps, d'hiver)
- Bourrache
- Canola
- Colza
- Crambé
- Graines de Lin
- Mais
- Moutarde d'Abyssinie
- Moutarde orientale
- Orge
- Pois chiches
- Soya

PRINCIPAUX AVANTAGES

- Formulation développée par ADAMA grâce à une technologie avancée (formulation exclusive à ADAMA)
- Seul produit canadien offert avec la technologie de formulation Asorbital[MC]
- Efficacité plus élevée de 5 % comparativement aux produits concurrents, telle que démontrée dans des essais au Canada
- Pénétration foliaire améliorée, efficacité améliorée
- Suppression préventive et curative de nombreuses maladies dans plusieurs cultures
- Large fenêtre d'application

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

SORATEL[MC] est un fongicide systémique à large spectre de la famille chimique triazolinthione avec la technologie de formulation Asorbital[MC]. Un adjuvant intégré à cette nouvelle technologie, exclusive à ADAMA, améliore la pénétration foliaire et augmente l'efficacité.

STADES DES CULTURES

Culture	Maladies	Doses	Moment d'application/ Stade des culture
Céréales			
Orge	Fusariose de l'épi[1]	240 à 320 mL/ac	Stade où l'épi est sorti à 70 % jusqu'à complètement
	Rayure réticulée (orge et blanc) Tache helminthosporienne Tache pâle	160 à 240 mL/ac	Dès les premiers signes de maladie

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

SORATEL[MC]

Culture	Maladies supprimées	Doses	Moment d'application/ Stade deculture
Céréales (suite)			
Avoine	Rouille couronnée	240 mL/ac	Dès les premiers signes de maladie
Blé (de printemps, d'hiver)	Fusariose de l'épi[1]	240 à 320 mL/ac	Épi sorti à 75 % à mi-floraison des tiges principales
	Rouille des feuilles, tache helminthosporienne, tache septorienne	240 mL/ac	Dès les premiers signes de maladie
Soya			
Soya	Rouille asiatique du soya Tache ocellée	160 mL/ac	Dès les premiers signes de maladie
Maïs			
Maïs de champ, maïs sucré et pop-corn, y compris la production de semences	Fusariose de l'épi[1] (Gibberella, helminthosporiose du Nord du maïs, kabatiellose, rouille, tache fusarienne grise	324 mL/ac	Dès les premiers signes de maladie. Appliquer à partir du stade de formation des soies (BBCH 63) du maïs jusqu'au début de leur dessèchement (brunissement : BBCH 67)

[1] Répression

Pour une liste complète de cultures, maladies et doses d'application homologués, consulter l'étiquette.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

- Coragen[MD]
- Decis[MD]
- SILENCER[MD] 120 SC

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Ajouter la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir du pulvérisateur. Commencer l'agitation.
2. Ajouter dans l'eau la quantité requise de SORATEL[MC] et finir de remplir le pulvérisateur avec de l'eau jusqu'au volume total nécessaire.
3. Maintenir une agitation suffisante pendant le mélange et l'application.

N.B. : Lors d'un mélange en réservoir avec une insecticide, consulter l'étiquette du produit d'association pour les doses homologuées et l'ordre de mélange recommandé.

ROTATIONS DES CULTURES

Les surfaces traitées peuvent être replantées avec les types de cultures précisées sur l'étiquette dès que possible après le dernier traitement. Pour les types de cultures non indiquées sur l'étiquette, ne pas replanter dans les 30 jours suivant le dernier traitement.

PRE-HARVEST INTERVALS

- Maïs (de champs, popcorn, sucré) : 14 jours
- Soya: 20 jours
- Avoine, blé (de printemps, d'hiver) Orge : 30 jours
- Bourrage, canola, crambé, colza, grains de lin, moutarde d'Abyssinie, moutarde orientale, : 36 jours

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri du gel.

CONSEILS PRATIQUES :

La technologie de formulation Asorbital[MC] a été développée par ADAMA et est unique au monde. Les produits dotés de cette technologie améliorée permettent de réduire le ruissellement et la photodégradation et d'obtenir une meilleure résistance à l'entraînement par la pluie et une protection plus complète du feuillage.

SORATEL[MC] est le premier d'une longue série de produits d'ADAMA développés à partir de la technologie de formulation Asorbital[MC] et qui seront offerts aux producteurs de l'Est de Canada dans l'avenir.

FONGICIDES

GROUPES 3 & 11

TOPNOTCH[MC]

Supression à large spectre et à modes d'action multiples pour maîtriser les maladies dangereuses des céréales, des pois de grande culture, des haricots et du soya.

MATIÈRES ACTIVES

Azoxystrobine 143 g/L et propiconazole 124 g/L = SC

FORMAT

Caisse : 2 bidons de 8,6 L

DOSES D'APPLICATION ET NOMBRE D'ACRES POUVANT ÊTRE TRAITÉS

Doses : 210 à 620 mL/ac
Acres traités : 14 à 40 ac/bidon

VOLUME D'EAU

Voie Terrestre : 40 L/ac (10 gal US/ac)
Voie aérienne : 20 L/ac (5 gal US/ac)

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

Éviter d'appliquer lorsque des fortes pluies sont prévues.

CULTURES HOMOLOGUÉES ET VALIDÉES

- Avoine
- Blé
- Haricots comestibles
- Lentilles
- Orge
- Pois de grande culture
- Seigle
- Soya
- Triticale

PRINCIPALES MALADIES SUPPRIMÉES

- Anthracnose
- Ascochytose
- Brûlure ascochytique
- Rouille des feuilles de l'orge
- Rayure réticulée
- Oïdium (blanc)
- Tache pâle
- Tache septorienne
- Rouille striée
- Tache helminthosporienne
- Tache auréolée
- Rouille des feuilles
- Moisissure blanche[1]

[1] Répression seulement

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Utilisé à la fois pour ses propriétés préventives et curatives, le fongicide TOPNOTCH[MC] procure une activité de contact et systémique à large spectre.

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES

Culture	Maladies	Moment de l'application	Doses
Avoine	Rayure réticulée de l'orge, rouille couronnée, tache septorienne	Appliquer une fois entre la montaison et la mi-épiaison (stades de croissance 29 à 55).	210 mL/acre
Blé	Rouille brune, rouille striée, tache auréolée, tache septorienne		
Orge	Rayure réticulée de l'orge, rouille des feuilles de l'orge, rouille striée, tache auréolée, tache pâle, tache septorienne		
Seigle	Tache auréolée, tache pâle de l'orge, tache septorienne		
Triticale	Tache auréolée, tache septorienne		

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

TOPNOTCH[MC]

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES (SUITE) :

Culture	Maladies supprimées	Moment de l'application	Doses
Haricots, pois de grande culture, lentilles, soya	Anthracnose, ascochytose (brûlure ascochytique),	Effectuer la première application au premier signe de la maladie. Appliquer la dose supérieure uniquement en conditions de forte pression de la maladie. Une seconde application peut être requise 14 jours plus tard si les conditions persistent. Pour des résultats optimaux, il est important que le produit pulvérisé couvre et pénètre bien le couvert végétal.	310 à 620 mL/acre
	Moisissure blanche (pourriture sclérotique) oïdium (blanc),		310 mL/acre

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

- ARROW[MD] 240 EC
- ARROW ALL IN[MD]
- Coragen[MD]
- Decis[MD]
- glufosinate
- Poast Ultra[MD]
- LEOPARD[MD]
- SILENCER[MD] 120 EC
- Voliam Xpress[MD]

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir la cuve du pulvérisateur de la moitié ou les deux tiers avec de l'eau.
2. Le dispositif d'agitation en marche, ajouter la quantité requise de TOPNOTCH[MC] et continuer l'agitation en ajoutant le reste de l'eau.
3. Commencer l'application quand TOPNOTCH[MC] est complètement dissous dans l'eau de mélange et maintenir l'agitation durant toute l'application.

ROTATION DES CULTURES

Ne pas ensemencer une autre culture destinée à l'alimentation, au pâturage ou à tout autre ingrédient faisant partie de l'alimentation ou de la litière animale pendant les 105 jours suivant l'application.

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Haricots, lentilles, pois de grande culture, soya : 30 jours
- Céréales : 45 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Aucune restriction

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri du gel.

CONSEILS PRATIQUES :

Une bonne couverture de pulvérisation et une bonne pénétration du couvert sont importantes pour obtenir les meilleurs résultats.

NOTES

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

TABLEAUX — STADES DE CROISSANCE ET MOMENT D'APPLICATION DES PRODUITS 92

TABLEAU — PULVÉRISATION PAR VOIE AÉRIENNE 95

CONVERSIONS — SYST. MÉTRIQUE/IMPÉRIAL ... 96

DOSE DE PHÉNOXY À UTILISER 97

DIRECTIVES POUR LES MÉLANGES EN RÉSERVOIR 98

PRATIQUES GÉNÉRALES POUR NETTOYER L'ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION 99

COORDONNÉES — SERVICES GOUVERNEMENTAUX ET ASSOCIATIONS 100

STADES DE CROISSANCE ET MOMENT D'APPLICATION DES PRODUITS

SOYA

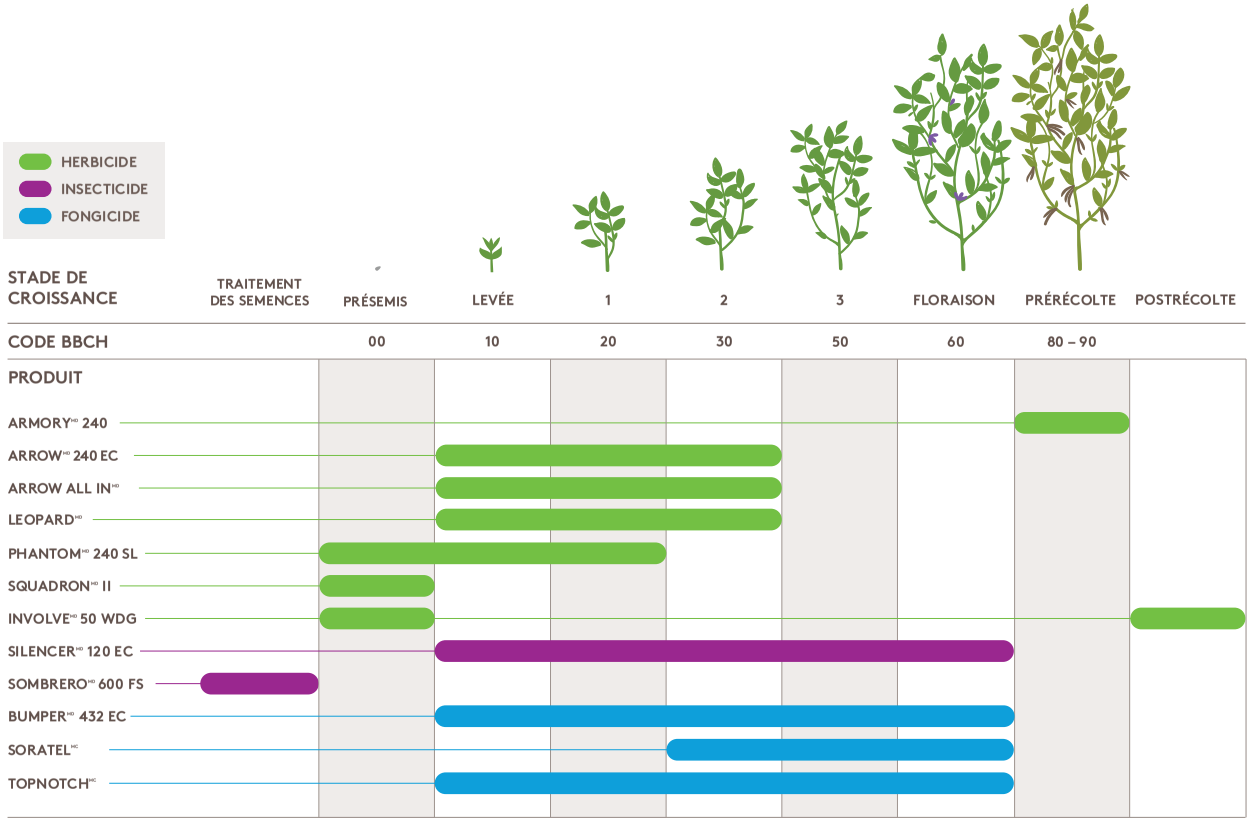

Moment d'application lorsque le produit est utilisé seul. Consulter l'étiquette des produits d'association pour mélanges en réservoir pour le moment d'application aux cultures.

STADES DE CROISSANCE ET MOMENT D'APPLICATION DES PRODUITS
CÉRÉALES

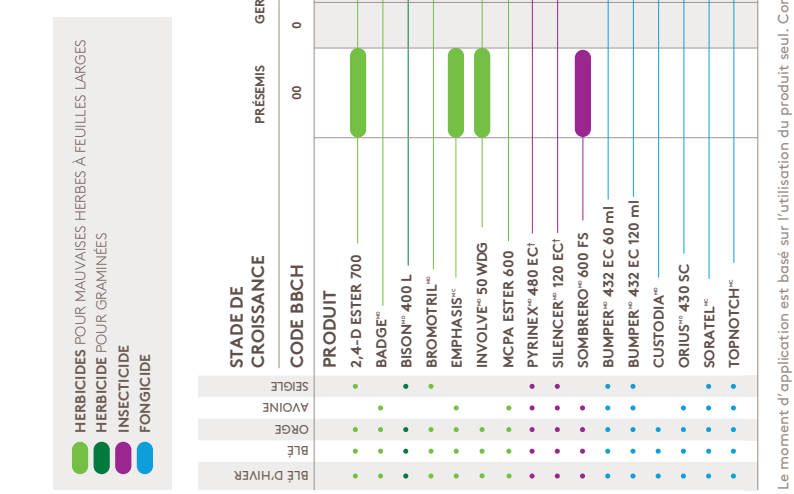

Le moment d'application est basé sur l'utilisation du produit seul. Consulter les étiquettes concernant les produits d'association pour mélange en réservoir afin de connaître le moment d'application.
†Selon le DAAR (délai d'attente avant la récolte)

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

STADES DE CROISSANCE ET MOMENT D'APPLICATION DES PRODUITS

POMMES DE TERRE

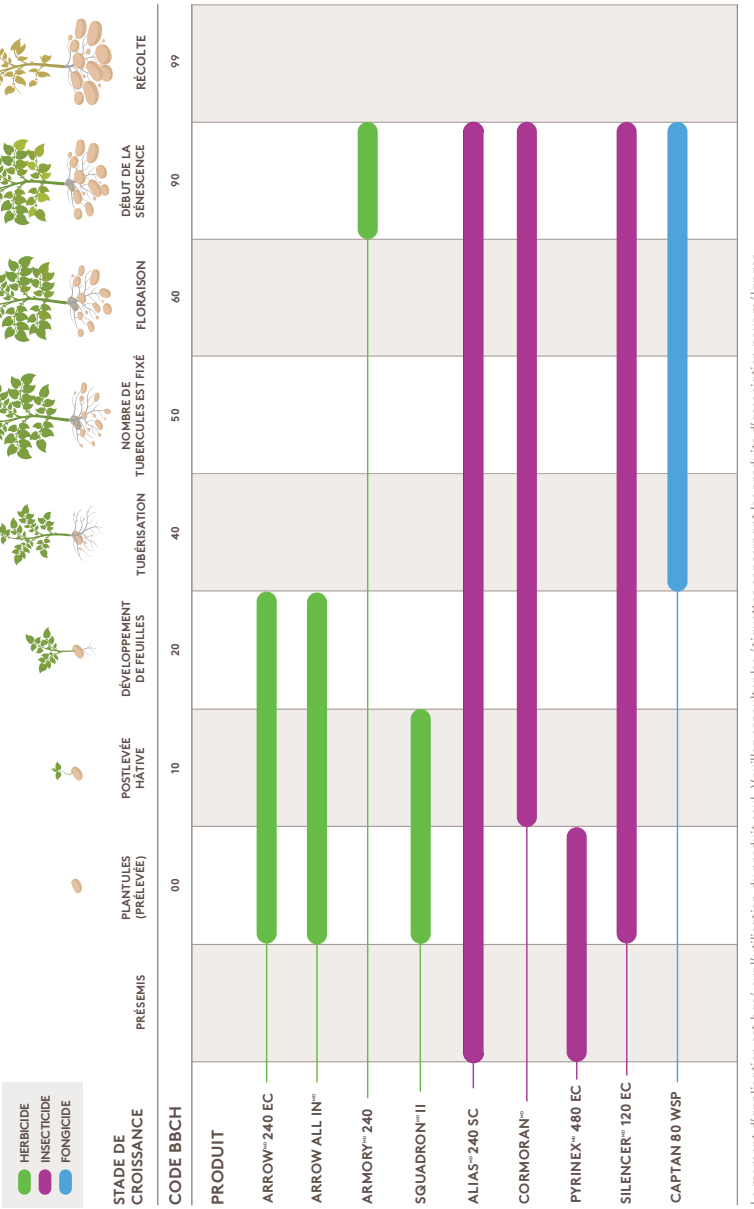

Le moment d'application est basé sur l'utilisation du produit seul. Veuillez consulter les étiquettes concernant les produits d'association pour mélanges en réservoir pour connaître le moment d'application adéquat. Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette du produit homologué. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PULVÉRISATION PAR VOIE AÉRIENNE

	NOM DU PRODUIT ADAMA	APPLICATION AÉRIENNE	VOLUME D'EAU
HERBICIDES	2,4-D ESTER 700	Oui	12 L/acre
	ARMORY[MD] 240	Oui	90 à 200 L/acre
	ARROW[MD] 240 EC	Non	–
	ARROW ALL IN[MD]	Non	–
	BADGE[MD]	Oui (blé, orge et avoine seulement	8 à 20 L/acre
	BISON[MD] 400 L	Oui (céréales)	12 à 18 L/acre
	BROMOTRIL[MD]	Yes (blé et orge seulement)	8 à 16 L/acre
	EMPHASIS[MC]	Non	–
	INVOLVE[MD] 50 WDG	Non	–
	KARMEX[MD]	Non	–
	MCPA ESTER 600	Oui	12 L/acre
	LEOPARD[MD]	Oui	10 L/acre
	PHANTOM[MD] 240 SL	Non	–
	SQUADRON[MD] II	Non	–
	THRASHER[MD]	Oui	12 à 16 L/acre
INSECTICIDES	ALIAS[MD] 240 SC	Non	–
	CORMORAN[MD]	Non	–
	NIMITZ[MD] 480 EC	Non	–
	PYRINEX[MD] 480 EC	Oui	4 à 12 L/acre
	SILENCER[MD] 120 EC	Oui	4 à 16 L/acre
	SOMBRERO[MD] 600 FS	Non	–
FONGICIDES	BUMPER[MD] 432 EC	Oui	16 à 20 L/acre
	CAPTAN 80 WSP	Oui (avec restrictions — voir l'étiquette)	Voir l'étiquette
	CUSTODIA[MD]	Oui	20 L/acre
	FOLPAN[MD] 80 WG	Non	–
	ORIUS[MD] 430 SC	Oui	20 L/acre
	SORATEL[MC]	Oui	20 L/acre
	TOPNOTCH[MC]	Oui	20 L/acre

⚠ Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

CONVERSIONS – SYSTÈME MÉTRIQUE/IMPÉRIAL

Unité métrique	Impérial Multiplier par	Unité impériale	Métrique Multiplier par	Unité métrique
Centimètre **LINÉAIRE** (cm)	x 0,39	pouce	x 2,4	Centimètre **LINÉAIRE** (cm)
ESPACE				**ESPACE**
mètre carré (m^2)	x 1,2	yard carré	x 0,84	mètre carré (m^2)
hectare (ha)	x 2,5	acre	x 0,4	hectare (ha)
VOLUME				**VOLUME**
litre (L)	x 0,22	gallon impérial	x 4,55	litre (L)
litre (L)	x 0,27	gallon américain	x 3,79	litre (L)
PRESSION				**PRESSION**
kilopascals (kPa)	x 0,14	psi	x 6,9	kilopascals (kPa)
POIDS				**POIDS**
gramme (g)	x 0,04	oz	x 28,35	gramme (g)
kilogramme (kg)	x 2,2	lb	x 0,45	kilogramme (kg)
AGRICULTURE				**AGRICULTURE**
litres par hectare (L/ha)	x 0,09	gallons impériaux par acre	x 11,23	litres par hectare (L/ha)
litres par hectare (L/ha)	x 0,11	gallons américains par acre	x 9,35	litres par hectare (L/ha)
litres par hectare (L/ha)	x 0,36	pintes par acre	x 2,81	litres par hectare (L/ha)
litres par hectare (L/ha)	x 0,71	chopines par acre	x 1,41	litres par hectare (L/ha)
millilitres par hectare (mL/ha)	x 0,015	fl. oz impériaux par acre	x 70,17	millilitres par hectare (mL/ha)
millilitres par hectare (mL/ha)	x 0,014	fl. oz américains par acre	x 73,05	millilitres par hectare (mL/ha)
kilogrammes par hectare (kg/ha)	x 0,89	lb par acre	x 1,12	kilogrammes par hectare (kg/ha)
grammes par hectare (g/ha)	x 0,014	oz par acre	x 70	grammes par hectare (g/ha)

EXEMPLE : pour convertir les centimètres en pouces, multiplier par 0,39 ; inversement, pour convertir les pouces en centimètres, multiplier par 2,54.

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.

DOSES DU PHÉNOXY

Onces actives par acre	Formulation (mL par acre)					Acres traités par bidon de 10 L				
	300	400	500	600	700	300	400	500	600	700
1	94	70	57	47	41	107	142	177	212	247
2	187	140	113	94	81	53	71	88	106	124
3	281	211	170	142	121	36	47	59	71	82
4	374	281	227	189	162	27	36	44	53	62
5	468	351	283	236	202	21	28	35	42	49
6	562	421	340	283	243	18	24	29	35	41
7	655	491	397	331	283	15	20	25	30	35
8	749	562	453	378	324	13	18	22	27	31
9	842	632	510	425	364	12	16	20	24	28
10	936	702	567	472	405	11	14	18	21	25

Les doses recommandées ont été arrondies aux nombres entiers.

DIRECTIVES POUR LES MÉLANGES EN RÉSERVOIR

W	Poudres mouillables (**wettables**), granulés dispersibles, granulés solubles (WG, DF, SG, WP, SP)
A	Bien **agiter** le mélange en réservoir
M	Suspensions **micro-encapsulées** (ME)
L	Suspensions **liquides** et concentrées (SC, SL, SN, LI, SU, SE)
E	Formulations de concentrés **émulsifiables** (CE)

Remplir d'eau presque entièrement le réservoir du pulvérisateur.

G	Formulation au **glyphosate**
S	**Surfactants (tensioactifs)**

Certaines étiquettes d'herbicides indiquent une séquence de mélange spécifique. En l'absence d'instructions spécifiques, la méthode W.A.M.L.E.G.S. est une séquence recommandée pour l'ajout de formulations de pesticides dans un réservoir partiellement rempli d'eau. Chaque ingrédient doit être mélangé uniformément avant d'ajouter le composant suivant. Par exemple, une poudre soluble doit être complètement dissoute avant d'ajouter le composant suivant. Les adjuvants sont ajoutés dans la même séquence que les pesticides : le sulfate d'ammonium est une poudre soluble, les adjuvants à base d'huile sont des concentrés émulsifiables et la plupart des agents de surface sont des solutions. Dans chaque groupe, on ajoute généralement le pesticide avant l'adjuvant. Par exemple, ajouter un pesticide en poudre soluble avant le sulfate d'ammonium.

Il faut connaître les avantages et les risques du mélange en réservoir avant de faire une application. Dans certains cas, la compatibilité de deux ou plusieurs produits chimiques dépend de l'ordre dans lequel ils sont ajoutés au mélange en réservoir.

Le mélange en réservoir peut entraîner une série de mésaventures s'il n'est pas effectué correctement. Il est essentiel de connaître les avantages et les risques tout en suivant les directives appropriées pour garantir le succès de toute procédure de mélange en réservoir et de toute application.

Ces informations sont présentées en toute bonne foi à titre de référence. Lisez et suivez toujours les instructions de l'étiquette du produit avant de procéder au mélange en réservoir.

PRATIQUES GÉNÉRALES POUR NETTOYER L'ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION

1. **NETTOYER LE PULVÉRISATEUR :** une fois que le réservoir est vide, nettoyer le pulvérisateur dans un lieu ne présentant pas de risque de contamination des plans d'eau, des sources, des cultures ou dans d'autres lieux qui ne sont pas accessibles aux animaux domestiques et d'élevage.
2. **RINÇAGE 1**:
   a) Rincer l'équipement, enlever tout produit adhérant à la paroi intérieure du réservoir. Remplir le réservoir à 10 % avec de l'eau et de la solution de rinçage recommandée selon l'herbicide (voir ci-dessous). Agiter pendant 15 minutes.
   b) Soumettez les rampes, les boyaux et les buses au RINÇAGE 1, puis vidanger
   c) Une fois le rinçage terminé, démonter tous les filtres, les crépines,les buses, les grillages, les membranes et les extrémités des rampes où des résidus peuvent s'accumuler. Nettoyer séparément avec une solution ammoniacale de 100 mL/10 L d'eau. Examiner soigneusement et réassembler.
3. **RINÇAGE 2:** Remplir le réservoir à 10 % avec de l'eau et ajouter la solution du RINÇAGE 2 si nécessaire (voir ci-dessous) tout en agitant. Pompez de l'eau dans les rampes et continuez à agiter pendant 15 minutes avant de vidanger à nouveau.
4. **RINÇAGES SUPPLÉMENTAIRES :** Effectuer des rinçages supplémentaires, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, en remplissant, en agitant et en vidangeant le système avec la solution recommandée à chaque fois
5. **RINÇAGE FINAL :** Remplir le réservoir à 10 % avec de l'eau propre et rincer les rampes et les tuyaux. Retirer les bouchons de bout (capuchons), ouvrir les valves à bille et vidanger l'eau pour s'assurer qu'il ne reste pas de solution de pulvérisation. Vidanger l'eau restante.

HERBICIDES	NOMBRE DE RINÇAGES SELON L'HERBICIDE			
	1	2	3	4
2,4-D ESTER 700	E	D ou A 1 %	E	
ARMORY[MD] 240	E	S 1 %	E	
ARROW[MD] 240 EC	E	D	E	
ARROW ALL IN[MD]	E	D	E	
BADGE[MD]	E	D ou A 1 %	E	
BISON[MD] 400 L	E	D ou A 1 %	E	
BRAZEN[MC] II	D	E		
BROMOTRIL[MD]	D	E		
EMPHASIS[MC]	D	E	A 3 %	E
INVOLVE[MD] 50 WDG	E	A 1 %	C	E
LEOPARD[MD]	E	A 1 %	A 1 %	E
MCPA ESTER 600	E	D ou A 1 %	E	
PHANTOM[MD] 240 SL	E			
OUTSHINE[MD]	E	A 1 %	E	
SQUADRON[MD] II	D	D	D	E
THRASHER[MD]	P 1 %	A 1 %	E	

REMARQUES IMPORTANTES

Si un produit d'association pour mélange en réservoir est utilisé, toujours vérifier son étiquette pour toute autre procédure de nettoyage.

Soyez prudent en utilisant les produits granulaires secs, comme le florasulam, lequel peut nuire gravement aux cultures sensibles à feuilles larges si elles ne sont pas nettoyées correctement.

AVERTISSEMENT : Ne jamais mélanger le chlore (eau de Javel) et l' ammoniac, car une réaction produisant un gaz toxique peut survenir.

	SOLUTION
A	Solution ammoniacale (ammoniac 3 % min — Pour terminer ou rincer)
D	Solution détergente
S	Surfactant non ionique
E	Eau

COORDONNÉES

ProPharma (É.-U. et Canada) :
1.877.250.9291

INFOTRAC : 1.800.535.5053

MINISTÈRES DE L'AGRICULTURE PROVINCIAUX :

Agriculture et Agroalimentaire Canada
1341 Baseline Road
Ottawa, ON K1A 0C5
Sans frais : 1.855.773.0241
Courriel : info@agr.gc.ca
agr.gc.ca

Ministère de l'agriculture, pêcheries et l'alimentation de Québec (MAPAQ)
200 chemin Ste-Foy, 10e étage
Québec, QC G1R 4X6
Sans frais : 1 888 222-6272
Courriel : info@mapaq.gouv.qc.ca
mapaq.gouv.qc.ca

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales de l'Ontario (MAAARO)
1 Stone Road West
Guelph, ON N1G 4Y2
Téléphone : 519.826.3100
Sans frais en Ontario : 1.888.466.2372
Courriel : ag.info.omafra@ontario.ca
omafra.gov.on.ca

Ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
6e étage (Suite 605), WTCC
Halifax, NS B3J 3N8
Téléphone : 902.424.4560
Sans frais : 1.800.279.0825
novascotia.ca/agri

Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick
Station de recherche agricole (ferme expérimentale), B.P. 6000
Fredericton, NB E3B 5H1
Téléphone : 506.453.2666
Courriel : DAAF-MAAP@gnb.ca
gnb.ca/AgricultureAquacultureFisheries

Ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard
5e étage, Bâtiment Jones
11, rue Kent, B.P. 2000
Charlottetown, PEI C1A 7N8
Téléphone : 902.368.4880
Courriel : peiextension@gov.pe.ca
gov.pe.ca/agriculture

ASSOCIATIONS ET CONSEILS :

Pommes de terres Nouveau-Brunswick
B.P. 7878
Grand Falls, NB E3Z 3E8
Téléphone : 506.473.3036
Courriel : gfpotato@potatoesnb.com
potatoesnb.com

Prince Edward Island Potato Board
West Royalty Business Park
90, avenue Hillstrom
Charlottetown, PE C1E 2C6
Téléphone : 902.892.6551
Courriel : potato@peipotato.org
peipotato.org

Soy Canada
130, rue Albert, suite 1607
Ottawa, ON K1P 5G4
Téléphone : 613.233.0500
Courriel : info@soycanada.ca
soycanada.ca

Producteurs de grains du Canada
350, rue Sparks, suite 912
Ottawa, ON K1R 7S8
Téléphone : 613.233.9954
Courriel : president@ggc-pgc.ca
ggc-pgc.ca

Grain Farmers of Ontario
679 Southgate Drive
Guelph, ON N1G 4S2
Téléphone : 519.767.6537
Sans frais : 1.800.265.0550
Courriel : info@gfo.ca
gfo.ca

Atlantic Grains Council
381 Killam Drive
Moncton, NB E1C 3T1
Téléphone : 506.381.5404
Courriel : info@atlanticgrainscouncil.ca
atlanticgrainscouncil.ca

Cereals Canada
604-167, avenue Lombard
Winnipeg, MB R3B 0V3
Téléphone : 204.942.2166
Courriel : info@cerealscanada.ca
cerealscanada.ca

Ontario Bean Growers
302-660, avenue Speedvale West
Guelph, ON N1K 1E5
Téléphone : 519.803.9847
ontariobeans.on.ca

COORDONNÉES

Canadian Special Crops Association
1215-200, avenue Portage
Winnipeg, MB R3C 0A5
Téléphone : 204.925.3780
specialcrops.mb.ca

Pulse Canada
1212-220, avenue Portage
Winnipeg, MB R3C 0A5
Téléphone : 204.925.4455
Courriel : office@pulsecanada.com
pulsecanada.com

Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association
105-355, route Elmira North
Guelph, ON N1K 1S5
Téléphone : 519.763.6160
Courriel : info@ofvga.org
ofvga.org

Perennia
32 Main Street
Kentville, NS B4N 1J5
Téléphone : 902.678.7722
Courriel : info@perennia.ca
perennia.ca

COORDONNÉES QUÉBECOISES :

Ministère de l'agriculture, pêcheries et l'alimentation de Québec (MAPAQ)
200 chemin Ste-Foy, 10e étage
Québec, QC G1R 4X6
Sans frais : 1 888 222-6272
Courriel : info@mapaq.gouv.qc.ca
mapaq.gouv.qc.ca

Grains du Québec
555, boulevard Roland-Therrien,
Bureau 505
Longueuil, QC J4H 4G4
Téléphone : 450.679.0540
Courriel : info@pgq.ca
grainsduquebec.ca

Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec (SPBQ)
112, rue de l'Église, Suite 207
Dolbeau-Mistassini, QC R3C 0A5
Téléphone : 418.276.6336
Sans frais : 1.888.788.0760
perlebleue.ca

Producteurs en serre du Québec
555, boul. Roland-Therrien,
Bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Téléphone : 450.679.0540
Courriel : psq@upa.qc.ca
www.serres.quebec

Pour une aide médicale d'urgence ou des questions de santé/sécurité, appelez ProPharma immédiatement au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24).

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appelez INFOTRAC immédiatement au 1.800.535.5053 (24 heures sur 24).

POURQUOI ADAMA EST-IL DIFFÉRENT?

Nous travaillons tous dans ce domaine parce que nous aimons l'agriculture... la passion de nourrir nos communautés, notre pays et le monde. **C'est aussi simple que cela.**

Mais obtenir des résultats probants, surtout au cours de la dernière décennie, est malheureusement devenu tout sauf simple.

Chez ADAMA, nous pensons qu'il est temps de changer. Et notre philosophie de conduite —**Écouter > Apprendre > Agir** — a été développée avec ce changement à l'esprit.

Nous demeurons à **l'ÉCOUTE** de nos clients, des producteurs, de nos employés et des scientifiques agronomes qui travaillent continuellement pour que notre industrie soit la plus rentable, la plus saine sur le plan agronomique et la plus durable possible.

De ces mêmes personnes, nous nous faisons un devoir d'**APPRENDRE** ce dont elles ont besoin des entreprises de protection des cultures et d'ADAMA en particulier, pour les aider à atteindre et à dépasser leurs objectifs.

Ce que nous avons appris, c'est que :

- La myriade de produits disponibles est écrasante.
- Obtenir l'approvisionnement et la livraison des produits à temps et correctement peut être un défi.
- Les outils de vente fournis offrent ce que l'entreprise de protection des cultures veut que vous sachiez, mais ne correspondent pas aux outils dont vous avez réellement besoin, et
- Les programmes compliqués prennent un temps précieux pour s'occuper de ce qui compte le plus.

Au fond, ce qui pouvait être simple ne l'est plus.

Dans ce contexte, ADAMA a donc l'ambition d'être différent ! Nous engageons des personnes qui incarnent vraiment notre philosophie, non seulement pour écouter et apprendre, mais aussi pour se développer et **AGIR** :

- Plus de 270 ingrédients actifs offerts qui permettent aux producteurs de travailler avec moins d'entreprises de produits chimiques, réduisant ainsi la complexité des commandes
- La capacité d'accélérer les solutions de mélange en réservoir pour les principaux parasites
- La capacité pour les producteurs de cibler une multitude de ravageurs clés seulement avec les produits ADAMA
- Pas de programmes pour les producteurs … juste de bons produits et un bon prix avec un bon service.

En bref, des produits, des solutions et des services qui nous aident tous à nous concentrer sur ce qui nous passionne.

Écouter ▸ Apprendre ▸ Agir

C'est aussi simple que ça.

@AdamaEast

@AdamaCanadaEast

@adama_canada

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.

ADAMA.COM

1.855.264.6262

MD/MC ALIAS, ARMORY, ARROW, ARROW ALL IN, BADGE, BISON, BROMOTRIL, BUMPER, CORMORAN,CUSTODIA, FOLPAN, INVOLVE, KARMEX, LEOPARD, NIMITZ, ORIUS, PHANTOM, PYRINEX,SILENCER, SOMBRERO, SQUADRON et THRASHER sont des marques déposées, et ASORBITAL, EMPHASIS, SORATEL et TOPNOTCH sont des marques de commerce de ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. Tous les autres produits mentionnés sont des marques de leurs fabriquants respectifs. Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.
© 2022 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.